

TOUS CONNECTÉS

SUIVEZ-NOUS

Facebook : ville de Manduel Plus d'infos sur *Manduel.fr*

SOMMAIRE

04# La ville en chiffres

06# Administration générale

08# Hommages élus locaux

10# Urbanisme

13# Cadre de vie sécurité

14# Cadre de vie

Environnement

16# Cadre de vie jeunesse

18# L'éducation en actions

22# Le CMJ - citoyenneté

24# Les ainés

30# Les actions sociales

33# Économie locale

34# Culture et communication

36# Les commémorations

41# État civil

43# Le tissu associatif

44# Les associations sportives

46# Les animations

51# Brèves

53# Infos utiles

55# Expression politique

COMMENT CONTACTER LES ÉLUS DE LA COMMUNE ?

- En les rencontrant : prendre directement rendez-vous sur le site de la Mairie www.manduel.fr à la rubrique "contactez votre mairie"

 En leur adressant un courriel à mairie@manduel.fr



Art déclic 2002-2022, 20 ans déjà Exemple d'une œuvre présentée lors de l'exposition du 14 au 16 octobre 2022

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS Newsletter

Chaque semaine, toute l'actualité de la commune : inscrivez-vous "je m'abonne" sur www.manduel.fr

Info-Flash

L'info en temps réel : appli à télécharger sur smartphone et tablette, sur App Store et Google play.

Publications écrites

Disponibles en ligne : bulletins municipaux, Lou Pitchoun, Lou Papet, guide pratique à feuilleter sur : www.manduel.fr/lamairie/ publications.html

Portails internet

Accès direct aux services Familles, Urbanisme, Médiathèque et Prévention

Directeur de la publication : Jean-Jacques Granat • Rédactrice en chef : Hélène Nicolas • Rédactrion : Isabel Alcaniz - Philippe Falanga (DGS) - Valérie Périer (secrétaire de direction) • Infographie/mise en page/prépresse : Élodie Galant • Crédits photos : Mairie de Manduel - Midi Libre - Magalie Choet - Jean-Luc Jouet • Iconographie : Élodie Galant • Impression : SARL ASHAÉ - Tirage 3200 exemplaires • Distribution : les élus • Courriel infos générales : mairie@manduel.fr

L'ÉDITO



Jean-Jacques Granat Maire de Manduel

Chères Manduelloises, Chers Manduellois,

C'est avec un réel plaisir que je vous présente ce nouveau bulletin municipal à la mise en page plus moderne et avec une répartition entre textes et photographies plus équilibrée afin de rendre sa lecture plus fluide et agréable. Il est le produit de l'ensemble de notre équipe municipale, mais surtout le résultat du travail intense et obstiné de nos déléguées à la communication, Hélène Nicolas et Isabel Alcaniz.

Nous avons souhaité mettre à l'honneur deux Manduelloises dans ce magazine d'information, deux femmes de conviction qui viennent de décéder et qui ont consacré une partie de leur vie au service du public, au service des habitants de notre ville.

Il s'agit de Valérie Maggi, mon adjointe déléguée aux affaires scolaires et à l'enfance depuis 2014, que beaucoup de Manduellois connaissaient en raison de sa forte implication dans le bon fonctionnement et la modernisation de nos écoles, de ses actions permanentes pour offrir les meilleures conditions de travail aux équipes enseignantes et de son travail en faveur du développement harmonieux de nos enfants afin d'en faire

de jeunes adultes éclairés et attachés aux valeurs de notre République. Elle est à l'origine du Conseil municipal des jeunes qu'elle a continué à animer jusqu'à ces derniers mois.

Il s'agit également de Simonne Saletes, adjointe à la culture et à la communication de 1996 à 2001, qui a été à l'origine de la médiathèque et du centre culturel Georges Brassens. Son action en faveur du développement de la culture sur notre territoire a été remarquable et le conseil municipal a souhaité lui rendre hommage en 2019 en donnant son nom à la nouvelle maison des associations.

Le magazine fait la part belle aux relations humaines, aux manifestations, aux activités qui nous permettent de nous rencontrer, de mieux nous connaître, d'avoir des moments de vie en communauté. Il se veut inscrire ces instants dans notre mémoire collective. En parcourant ce bulletin, vous constaterez aussi que notre équipe municipale est mobilisée au quotidien pour préparer le futur de notre ville.

En matière d'urbanisme, tout en continuant à travailler sur la révision générale du PLU, nous venons de mettre en place de nouveaux outils qui nous permettront d'avoir une plus grande maîtrise sur la préservation de nos terres agricoles et notre centre-ville. Par ailleurs, des travaux importants se sont déroulés durant l'année 2022 visant à rénover ou restaurer notre patrimoine bâti et routier. 2023 verra la poursuite de l'aménagement de la rue de la Paix et de ses abords ainsi que de la restauration de l'église Saint-Genest.

Nous ne pouvons toutefois pas travailler pour le futur de notre ville sans prendre en compte la situation actuelle. Après l'épidémie de COVID, les communes se retrouvent en cette fin d'année 2022 une nouvelle fois percutées de plein fouet par un agenda international avec une guerre qui s'installe en Europe et ses conséquences économiques à toutes les échelles. À très court terme, se pose déjà le défi de sobriété énergétique pour "passer l'hiver" et, sans doute le prochain, dans les limites budgétaires contraintes de nos communes. L'autre défi est celui de l'accompagnement des habitants qui souffrent d'une inflation qui les fragilise pour assumer le quotidien. Aussi, 2023 s'annonce être une période qui devra concilier réaction dans l'urgence et planification des transitions nécessaires écologique, économique et sociale face aux incertitudes et aux crises. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dans les prochaines semaines afin de vous exposer les mesures envisagées et vous présenter les projets que nous entendons mener dans le cadre des futurs programmes budgétaires.

Dans l'immédiat, je vous invite à prendre connaissance de votre nouveau magazine municipal et vous en souhaite une très bonne lecture.

UN BUDGET QUI SERT À QUOI...

LE CADRE DE NOTRE ACTION

- pas de hausse d'impôts
- maintien des services aux habitants
- maintien des subventions aux associations
- poursuite d'un programme d'investissement et de rénovation
- poursuite de projets innovants pour l'avenir



SOIT UN TOTAL DE 1,85M€ POUR :

- LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE
- L'ÉCOLE ET LE PÉRISCOLAIRE
- LA RESTAURATION SCOLAIRE

SOIT UN TOTAL DE 2,5M€ POUR :

- LES ESPACES VERTS
- LA VOIRIE COMMUNALE
- LE MOBILIER URBAIN
- LA SÉCURITÉ
- L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE

SOIT UN TOTAL DE 2,2M€ POUR :

- LA CULTURE ET LE SPORT
- LES SÉNIORS résidence autonomie
- LA SANTÉ ET LA SOLIDARITÉ CCAS
- L'AIDE AUX ASSOCIATIONS

UN BUDGET TOTAL DE 6,5M€

4 M€ POUR LE FONCTIONNEMENT

1,5M€ POUR L'INVESTISSEMENT

INVESTIR POUR :

- Rendre les bâtiments moins énergivores
- Avoir des espaces publics plus accessibles
- Offrir un cadre de vie plus respectueux de l'environnement
- •Entretenir le patrimoine communal



NOS FINANCES

Le cap a été maintenu!
Bien que faisant face aux
transitions du contexte
économique général, la bonne
gestion du budget 2022
s'inscrit dans la continuité des
années précédentes qui vise à
maintenir un haut niveau de
services tout en dégageant
une capacité importante
d'investissements.



C'est notamment grâce aux projections rassurantes effectuées lors de l'élaboration du budget primitif que nous pouvons traverser cette période 2022 sans en perturber l'équilibre.



Xavier PECHAIRAL

1° adjoint délégué
aux finances publiques,
au développement économique,
aux relations avec les
associations et festivités

L'IMPACT ÉNERGIE

L'année 2023 s'annonce plus rigoureuse, plus particulièrement dans le secteur de l'énergie où des tarifs multipliés par 2,50 sont annoncés. Cette hausse conséquente nous imposera, à tous

les niveaux, d'être plus attentifs pour :

- Maîtriser nos dépenses de fonctionnement dans les domaines les plus touchés : énergie, carburants
- Atténuer l'augmentation des prix dans certains secteurs comme l'alimentation
- Réaliser des économies afin de maintenir notre capacité d'autofinancement.

FOCUS SUR LES AIDES AUX ASSOCIATIONS

La commune apporte une attention toute particulière à l'attribution des subventions aux associations qui en font la demande et chacune d'entre elle est étudiée avec le plus grand soin par les élus.

COMMENT Y ÊTRE ÉLIGIBLE ?

Proposer des activités ou des actions ouvertes à tous les Manduellois qui présentent un intérêt communal et qui permettent aux adhérents d'y participer à moindre frais.

COMMENT L'OBTENIR ?

Son montant est déterminé après l'analyse des comptes fournis par l'association et tend à permettre l'équilibre de son budget.

CE QU'IL FAUT SAVOIR :

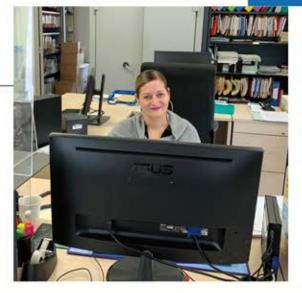
Son attribution ne constitue pas le seul soutien apporté aux associations par la commune. Celle-ci permet, dans la limite de ses moyens, aux associations ou aux clubs sportifs l'utilisation de ses infrastructures collectives pour des activités régulières ou occasionnelles.

Cette mise à disposition gratuite fait l'objet d'une convention entre la commune et l'association et, dans le contexte actuel, d'augmentation du coût de l'énergie, représente un geste fort de la part de la commune, pour démontrer l'attachement qu'elle apporte à son milieu associatif.

BIENVENUES

Vous croiserez leurs sourires et nous leur souhaitons la

bienvenue



Retrouvez toutes les informations sur le site de la mairie www.manduel.fr

STATE OF THE PARTY.

RECRUTEMENTS

À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

C'est forte de ses 11 années passées dans les collectivités locales, que nous avons le plaisir de vous présenter Madame Sabrina Adjaoud qui a intégré notre collectivité le 1er octobre 2022 en remplacement de Monsieur Philippe Malige muté dans une autre collectivité à sa demande.

Accompagnée de sa collègue Madame Céline Chanial, vous trouverez ce binôme à l'accueil de la Mairie pour toutes questions relatives aux élections, à l'établissement d'une CNI ou d'un passeport et toutes affaires d'ordre général.

AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Recrutée depuis le 1° juillet 2022 pour assurer les fonctions d'agent administratif et social, la mission confiée à Madame Sylvie Klein consiste à accueillir, écouter, conseiller et accompagner les ménages dans le domaine social.

N'hésitez pas à vous rapprocher d'elle lorsque votre situation le justifie, soit en la contactant, soit en vous rendant directement au Pôle Familles durant les horaires d'ouverture.



À LA CRÈCHE MUNICIPALE

Depuis la rentrée de septembre, deux nouvelles professionnelles ont rejoint l'équipe de la crèche municipale suite au départ par mutation de deux agents :

Madame Jennifer Rabaud au poste d'éducatrice de jeunes enfants. Jeune maman dynamique, elle évolue depuis un peu plus de huit ans dans le milieu de la petite enfance. Son diplôme d'infirmière qu'elle a obtenu en 2019, vient couvrir le besoin de la crèche en référent santé inclusif.

Madame Justine Pena Dit Piedra au poste d'auxiliaire de puériculture. Originaire de Manduel où vit une partie de sa famille, elle connaît bien le fonctionnement de la crèche pour y avoir effectué un stage dans le cadre de sa formation au CAP petite enfance.

NOUS SOUHAITONS UNE HEUREUSE RETRAITE AUX AGENTS DE SERVICE

Josiane Roux, Christian Boriat, Alain Gineys, Naïma El Hassani et Sylvie Jardin, ces agents au service de la commune depuis de très nombreuses années, 32 et 35 ans pour certains.







SERVICE COMMUNAL DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Vous avez certainement aperçu, dans les rues du village, ce véhicule customisé aux couleurs des enseignes publicitaires qui le recouvrent. Inauguré en juin 2022, il est dédié au service communal de portage de repas à domicile et son équipement isotherme garantit la fraicheur et la qualité des aliments livrés.



La charge financière liée à la location de cet utilitaire qui s'étend sur 3 ans, est entièrement absorbée par les recettes publicitaires.

Nous saluons l'engagement de ces 14 annonceurs qui a permis au CCAS de pérenniser ce service et les remercions chaleureusement pour leur implication.



A son bord, Monsieur David Cher qui, 6 jours sur 7, du lundi au samedi, de 8h à 12h, effectue la livraison des repas à la résidence autonome, à l'école maternelle Françoise Dolto mais également au domicile des personnes les plus fragiles.

Grâce à ce service ces personnes isolées reçoivent tout au long de l'année un repas équilibré dont, et il est important de le souligner, la préparation est concoctée par les cuisiniers de la restauration centrale de la commune.

Cette présence quotidienne est extrêmement importante pour ces personnes bénéficiaires car elle favorise leur maintien à domicile et permet de garder un lien social.

VALERIE MAGGI NOUS A QUITTÉS

En ce vendredi 16 septembre 2022, une foule immense de manduellois s'était rassemblée en l'église Saint Genest afin de rendre un dernier hommage à Valérie Maggi, décédée le mercredi précédent.



Les visages étaient graves et la peine se lisait sur chacun d'eux. C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que M. le Maire et l'ensemble des élus, unis aux portes de l'église, ont été accueillis par le Père Sébastien Verdier, le nouveau curé de notre paroisse, afin d'honorer la mémoire de Valérie et l'accompagner une dernière fois. De nombreux agents municipaux avaient tenu à être présents, tous frappés par cette disparition. Le président de Nîmes Métropole, Franck Proust ainsi que les maires des communes de Générac, de Langlade et Marguerittes que Valérie, en sa qualité d'élue communautaire, côtoyait régulièrement, avaient également fait le déplacement. C'est au nom du Conseil municipal, au nom des agents municipaux, au nom de notre ville et de l'ensemble des Manduellois, au nom du Conseil communautaire que M. Le Maire a pris la parole à l'intérieur de l'édifice, rappelant ô combien cette disparition nous a tous plongés dans un profond chagrin dont il est personnellement affecté : Valérie était une amie très proche, ils se connaissaient depuis

environ 30 ans, leurs enfants étaient ensemble à l'école, et surtout elle soutenait son engagement politique depuis 2008. C'est donc naturellement que Valérie est devenue une de ses adjoints les plus proches lors de l'élection de 2014.

Toujours disponible, Monsieur Le Maire soulignait qu'elle était une adjointe parfaite, fidèle, généreuse, passionnée, travaillant dans la discrétion, dans la bonne humeur, sans éclat de voix mais en y consacrant beaucoup de son temps et de son énergie. Valérie a fait l'unanimité autour d'elle. Femme de dialogue et de concertation, elle a toujours veillé à écouter ses interlocuteurs et cherché à répondre favorablement à toutes les sollicitations.

Tout simplement, Valérie était une très belle personne. Toutes nos pensées se portent vers son époux Alain, vers ses enfants Romain, Flora, Justine, Bastien, et vers sa famille à qui nous renouvelons ici toutes nos plus sincères condoléances. Nous les assurons de l'affection que leur portent la municipalité, l'ensemble des habitants de Manduel et le conseil communautaire.



VALERIE, UN FER DE LANCE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

Investie pleinement dans les affaires scolaires et à la jeunesse, Valérie a immédiatement manifesté sa volonté de mettre le développement et la santé de l'enfant au centre des préoccupations, tout en le préparant à devenir un futur citoyen.

Elle a concrétisé et piloté de nombreux projets, pour ne citer que les plus marquants : la mise en place du

numérique dans les classes, des travaux d'isolation du groupe scolaire, l'installation des équipements de sécurisation des écoles, la modernisation des sanitaires des écoles maternelles, la création de tonnelles ou l'installation de jeux dans les cours de récréation. Attentive au confort de l'élève et de l'enseignant, Valérie s'attachait également à ce qu'à chaque rentrée scolaire, une ou deux classes aient eu un remplacement de son mobilier. La réussite qui la rendait fière de son mandat a été le développement du bio et des circuits courts pour notre service de restauration communale qui grâce à son appui est devenu une référence à l'échelle régionale et nationale. Valérie, c'était surtout son action en faveur de l'apprentissage de la citoyenneté que l'on gardera en mémoire. Elle a eu à cœur, dès 2018, de mettre en place le Conseil Municipal des Jeunes. Ce CMJ dont elle était si fière et à qui elle va terriblement manqué. Par son engagement, sa capacité d'écoute et son dévouement, Valérie marquera durablement la vie de nos écoles.

ADIEU SIMONNE SALETES, CRÉATRICE DE LA MÉDIATHÈQUE

Simonne Saletes s'en est allée le vendredi 7 octobre à l'aube de ses 90 printemps. Bien connue des manduelloises et manduellois, Simonne (avec 2 n, comme elle aimait à le préciser) Saletes était née à Prades le 28 février 1933 et revendiquait fièrement ses origines catalanes. Prédestinée à œuvrer pour les autres, elle exerce tout d'abord le métier d'enseignante d'espagnol mais son amour pour les mots la rattrape et elle finit par changer de voie pour devenir documentaliste en lycée. Après quelques mutations, Simonne Saletes rejoint Nîmes en 1963 et finit sa carrière au lycée Dhuoda. C'est en 1977 qu'elle choisit de s'établir dans notre commune avec ses 2 enfants, Hervé et Marie-Hélène. Femme engagée, novatrice et aimant le contact, elle ne tardera pas à prendre un part active dans le milieu associatif de notre commune avec entre autres la création de l'Atelier d'Art en 1995 puis celle du premier club de ping-pong, sa participation à la naissance du second club de tennis de table mais aussi son implication dans l'association du patrimoine de Manduel et l'association "Lire et faire lire". Toutes ses associations existent encore.



Puis, à sa retraite, elle s'engage dans la vie politique de la commune en devenant adjointe à la culture et à la communication de 1996 à 2001 : nous lui devons la création de la médiathèque. Son insatiable curiosité, son amour des gens dans leur diversité, son franc-parler avec ce sourire aux lèvres et son écoute des autres, ont marqué notre commune.

C'est en signe de témoignage pour toutes les actions qu'elle avait entreprises pour Manduel que, le samedi 16 novembre 2019, fut inaugurée en présence de nombreuses personnalités et d'un public chaleureux, la maison des associations Simonne Saletes dont nous sommes fiers qu'elle porte son nom.



D'AUTORISATION DU REGIME
D'AUTORISATION PRÉALABLE À
DIVISION FONCIÈRE POUR
L'ENSEMBLE DES PARCELLES
SITUÉES EN ZONES AGRICOLES
ET NATURELLES DU TERRITOIRE
COMMUNAL

A travers cette délibération, la commune a souhaité rendre obligatoire le dépôt de demande d'autorisation préalable à division foncière des parcelles situées en zone agricole ou naturelle.

Il est nécessaire aujourd'hui d'affirmer cette volonté de sauvegarde de ces espaces au regard de l'importance des zones agricoles et naturelles sur le territoire communal et leurs qualités paysagères.

Les divisions foncières peuvent générer un très fort impact sur les zones agricoles et naturelles, dans la mesure où elles aboutissent à une réduction des superficies réellement cultivables, en raison de l'artificialisation progressive des sols. Cette situation engendre notamment la vente de terrains en friche, ou trop petits pour être cultivés ou exploités. De nombreuses activités et occupations du sol qui n'ont aucun lien avec le monde agricole investissent progressivement l'espace. Il en est ainsi du phénomène de cabanisation ainsi qu'une multiplication des clôtures, peu favorables à la libre circulation de la faune. La lutte contre les divisions foncières, en ces zones, est un moyen d'assurer la sauvegarde de notre patrimoine commun.

2 INSTAURATION DU RÉGIME D'AUTORISATION PRÉALABLE À DIVISION (DIT PERMIS DE DIVISER)

La commune de Manduel souhaite maîtriser son développement urbain et contrôler la production de nouveaux logements par l'instauration d'un régime d'autorisation préalable à division de logements, dit permis de diviser sur le cœur de ville de Manduel.

Les plus-values de la mise en place du permis de diviser sont multiples :

- Stopper l'hyper-densification ;
- Assurer un logement digne aux locataires ;
- Lutter contre les marchands de sommeil ;
- Améliorer le patrimoine et l'attractivité du territoire.
 La mise en place de ce dispositif permet d'intervenir en amont de la location et de ne pas devoir attendre une éventuelle plainte du futur locataire.

L'autorisation de diviser sera accordée par le maire dans les 15 jours de la réception de la demande. Le défaut de réponse dans le délai de 15 jours vaudra autorisation. Une division sans autorisation peut être sanctionnée de 15 000€ d'amende, somme qui sera recouvrée par le Préfet, qui sera ensuite versée à l'Agence Nationale de l'Habitat. S'il y a récidive dans les 5 ans, l'amende pourra être portée à 25 000€.

DE NOUVEAUX OUTILS DE PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

Lors de la séance du conseil municipal du 10 mai dernier, l'assemblée a approuvé à l'unanimité trois outils permettant de renforcer nos moyens d'action préventive pour la sauvegarde de notre patrimoine bâti et naturel.



Marine PLA
4° adjointe déléguée
à l'urbanisme et
l'aménagement du territoire



INSTAURATION DU RÉGIME D'AUTORISATION PRÉALABLE DE MISE EN LOCATION (DIT PERMIS DE LOUER) SUR LE PÉRIMÈTRE DU CŒUR DE VILLE DE MANDUEL

A l'instar de la délibération portant sur l'instauration du régime préalable à division, l'objectif du "permis à louer" est de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil. Il s'agit de s'assurer que les logements mis en location ne portent atteinte ni à la sécurité des occupants, ni à la salubrité publique, en demandant au propriétaire d'effectuer soit une déclaration, soit une demande d'autorisation préalable à la mise en location du logement.

La communauté d'agglomération Nîmes Métropole dispose aujourd'hui de la compétence habitat. Elle développe et soutient les actions notamment en matière de lutte contre l'habitat indigne. Elle est également engagée dans la mise en place d'un dispositif OPAH-RU, programme de réhabilitation du parc privé sur un périmètre précis pour un ensemble de communes de son territoire, dont Manduel. Aussi, la commune de Manduel a souhaité solliciter Nîmes Métropole pour qui lui soit déléguées la mise en place et la gestion du "permis de louer" sous la forme d'une autorisation préalable à la mise en location. Le secteur concerné est le même que celui du permis de diviser à savoir le cœur de ville de Manduel.

Champ d'application du permis de louer :

- Les logements mis en location / relocation à usage de résidence principale
- Les logements hors parc des bailleurs sociaux et logements conventionnés
- Les premières mises en location et les changements de locataires
- Il ne concerne pas les renouvellements de bail, les avenants aux baux, les locations touristiques saisonnières et les baux commerciaux.

A partir de la date de réception de la demande, la commune a un délai d'un mois à partir de la date de réception de la demande d'autorisation pour rendre sa décision :

- Soit accorder l'autorisation (sans réponse de l'administration au-delà du délai d'un mois, l'autorisation est accordée),
- Soit accorder l'autorisation sous certaines conditions,
- Soit refuser l'autorisation, en accompagnant obligatoirement ce refus de préconisations de travaux ou d'aménagements à réaliser pour rendre le logement conforme aux exigences de sécurité et de salubrité.

Le défaut de déclaration ou d'autorisation est sanctionné par des peines d'amendes :

- En cas de mise en location sans remplir les obligations de déclaration ou d'autorisation, le préfet peut ordonner le paiement d'une amende de 5 000€ maximum, après avoir informé l'intéressé de la possibilité de présenter ses observations dans un délai déterminé,
- En cas de nouveau manquement dans un délai de 3 ans, le montant maximal de cette amende est porté à 15 000€.

Ces manquements sont sans effet sur le bail dont bénéficie le locataire, seul étant concerné le bailleur à l'origine des manquements légaux.

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

UNE COMMUNE EMBELLIE, STRUCTURÉE ET ADAPTÉE

La commune de Manduel multiplie les dispositions urbaines pour un cadre de vie attractif et sécurisé.



Bernard MALLET 5° adjoint délégué aux travaux et à l'entretien du domaine public

Mohamed El Aimer Conseiller municipal délégué aux travaux de

rénovation des bâtiments publics



VALORISATION DU PATRIMOINE



L'EXTÉRIEUR DE L'EGLISE TOTALEMENT ACHEVÉ LAISSANT PLACE À UN ÉDIFICE NETTOYÉ

La phase 2 des travaux de restauration de l'église Saint Genest vient de s'achever. Elle comprenait des travaux de maçonnerie, de pierre de taille, de charpente, de remise en état des vitraux, de menuiserie et de quelques travaux d'électricité.

La prochaine phase portera essentiellement sur la reprise des peintures murales intérieures. Pour rappel : la commune a fait appel à la Fondation du patrimoine afin d'obtenir des dons pour une renaissance de notre patrimoine communal. Vous pouvez participer en vous rendant sur www.fondation-patrimoine.org.



ACCESSIBILITÉ CENTRE VILLE

et de la voirie

UNE LIAISON SÉCURISÉE AVEC LE CENTRE VILLE

Exclusivement destinée aux piétons, aux poussettes et aux vélos, une liaison a été créée au niveau du DOJO pour relier le chemin de Saint Paul à la rue Jeanne d'Arc Prolongée ou à la place des Alouettes et inversement.





LE SAVIEZ-VOUS ?

"La rue de la Paix s'appelait autrefois rue Sœur Grange en hommage à la famille Imbert-Grange qui avait offert l'autel de Notre Dame de Lourdes à l'Eglise. Elle figure sur le cadastre de 1809. Aujourd'hui encore, on peut entendre certains manduellois y faire référence en la nommant communément rue de la sœur. Si vous prêtez une oreille attentive, vous êtes avertis qu'il s'aait de la rue de la Paix..."





TRAVAUX RUE DE LA PAIX, RUE BIGOT ET RUE D'AUSTERLITZ

L'embellissement de ces 3 rues se poursuit. En amont du démarrage des travaux, une réunion s'est tenue le 7 avril dernier à laquelle ont été conviés les riverains venus nombreux ce jour-là pour assister à la présentation du projet. A ce jour, les travaux sur le réseau humide sont terminés et ceux concernant les réseaux secs sont en cours de réalisation.



PROTÉGER NOS ENFANTS, UNE PRIORITÉ

SÉCURITÉ AUTOUR DES AXES DE CIRCULATION AUX ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Ecole Dolto

Une nouvelle signalétique a été posée afin de modérer la circulation sur le chemin du bois des Rosiers qui est limitée à 30 km/h. Les automobilistes circulant sur cet axe en direction du centre-ville doivent s'arrêter au nouveau panneau STOP et laisser le passage aux parents qui vont déposer et récupérer leurs enfants ainsi qu'aux habitants de la résidence Arcade.

Pour rappel : la vitesse maximum est de 20 km/h sur le parking.

Collège Via Domitia

La sécurité a été renforcée sur l'avenue André Mazoyer au niveau du collège et du nouveau centre médical. Des panneaux de signalisation ont été placés pour informer les automobilistes de la vitesse à respecter et de la présence de passages piétons. Une signalétique concernant l'interdiction de stationnement au niveau de l'emplacement des bus pour le transport des collégiens a été également mis en place.



Norbert CANONGE

7° adjoint délégué

aux sécurités et au

protocole

École Dolto ci-dessus Collège ci-contre









VILLE PROPRE

Une ville propre ce n'est pas uniquement l'affaire de la municipalité, nous sommes tous concernés par la propreté de notre commune pour notre bien-être, notre santé, notre sécurité, pour nos enfants, nos jeunes, nos ainés et pour nous-même.

Si vous êtes curieux, tapez sur votre moteur de recherche "une ville propre c'est l'affaire de tous" et vous constaterez que ce fléau s'étend au niveau national. Toutes les communes y sont confrontées alors, ensemble, agissons en habitants responsables de notre bien-être, STOP:

- Les mégots qui jonchent les rues ne tombent pas des arbres,
- les dépôts sauvages ne poussent pas naturellement
- et les crottes de chien que l'on écrase ne portent pas bonheur !

Notre municipalité mobilise les moyens nécessaires afin que notre ville reste le plus propre possible :

- Le nettoyage du centre est effectué
- L'extérieur est nettoyé
- Intervention de la police municipale

En tant que citoyen notre rôle est d'appliquer les règles élémentaires pour la propreté :

- 1. Je respecte le tri sélectif et je sors mes poubelles et encombrants aux jours et heures fixés pour le ramassage qui sont consultables sur le guide pratique de la mairie ou bien sur le site www.manduel.fr. Art. R632-1 code pénal amendes de 35 à 450€
- Je me rends à la déchetterie gratuite au lieu de déposer mes ordures dans la nature.

Pour tout savoir sur les missions de la déchèterie, consultez le site de Nîmes Métropole :

www.nimes-metropole.fr/quotidien/ dechets-menagers/decheteries.html

- 3. J'évite de déposer mes petits déchets sur la voie publique, j'utilise les poubelles collectives. Art. R633-6 et R644-2 Code pénal amendes de 68 à 750€
- 4. Je ne laisse pas faire ses crottes à mon chien sur la voie publique - Sortez équipé de sacs pour déjections canines.

Art. R633-6 Code pénal amendes de 68 à 750€

- 5. Je ne jette pas mes mégots sur le sol. Une astuce procurez-vous un cendrier de poche. Art. R633-6 et R644-2 Code pénal amendes de 68 à 750€
- 6. Je balaie devant ma porte comme "dans le bon vieux temps". Le saviez-vous ? Bien qu'il existe un service communal de nettoyage, il appartient à chacun de balayer, désherber, déneiger sa portion de trottoir. C'est une obligation dont le non-respect peut entraîner des poursuites civiles Art. 1382 à 1384 Code civil.



Visite du centre de tri à l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets

Le 23 novembre 2021, Monsieur le Maire Jean-Jacques Granat, accompagné de Madame Valérie Maggi ont pu participer à la visite du Centre de tri Valréna et de l'unité de valorisation énergétique Evolia.

Cette visite des installations était organisée par l'équipe du Sitom Sud Gard afin de comprendre l'utilité du geste de tri et la nécessité de réduire nos déchets



Lionel HEBRARD 3° adjoint délégué à l'action sociale



VALORISATION ENVIRONNEMENTALE

Les arbres sont des éléments à part entière de l'aménagement et du patrimoine urbains. Leur rôle écologique, bioclimatique, psychosocial est valorisé par la commune de Manduel.



ARBRES PLANTÉS AU GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS FOURNIER

5 nouveaux arbres sont venus agrémentés le parc attenant au groupe scolaire François Fournier.

Ces spécimens ont été offerts par Monsieur Chambard, domicilié dans notre commune, qui a souhaité compenser les arbres qu'il venait de couper chez lui.

C'est en sa présence et avec l'aide d'un groupe d'élèves, que ces arbres ont été plantés le mardi 22 mars 2022.

Un beau geste pour la planète. Merci Monsieur.



ARBRES PLANTÉS AU PARC DE LA VIEILLE FONTAINE

Le parc de la vieille fontaine s'est enrichi de 24 oliviers de belles tailles que l'on peut admirer en se promenant le long du chemin. 24 oliviers pour un arbre, un mois, pour les années 2020 et 2021.



A titre symbolique, une plaque portant les prénoms des enfants nés au cours de cette période a été implantée sur place.



DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

OBJECTIF:

1. informer le citoyen des principaux risques encourus localement : inondation, en lien avec les transports de matières dangereuses, incendie de forêts...

2. prodiguer des conseils sur les conduites à tenir dans ces situations mais également dans les cas suivants : canicule et fortes chaleurs, grand froid, alerte attentat, vents violents, incident industriel ou nucléaire.

Nous vous recommandons de lire avec attention ce document et de vous y référer en prévision ou lors de tout évènement qui est à télécharger sur : www.manduel.fr, rubrique LA MAIRIE - INFORMATIONS MUNICIPALES

DANS LA VILLE

La mairie investit dans les équipements divers pour garantir le bien-être de la jeunesse.







ÉQUIPEMENTS DANS LES ÉCOLES

AMÉNAGEMENTS DANS LES ÉCOLES

ECOLE MATERNELLE F. DOLTO

Installation de pergolas pour faire de l'ombrage dans la cour.

ECOLE MATERNELLE F. FOURNIER

Rénovation des sanitaires à l'école maternelle François Fournier.

ECOLE NICOLAS DOURIEU

Deux classes ont été équipées de mobilier neuf, une sur l'école élémentaire Dourieu et l'autre sur l'école élémentaire Fournier.

SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES

Afin de renforcer la sécurité des établissements, toutes les écoles ont été équipées d'alarmes attentat et de films de protection sur les vitres.



ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS



UN NOUVEAU SKATE-PARK

Depuis le 22 juin, le skate-park est équipé d'un nouveau module. Il s'agit d'une rampe de 8 m de long, de 3,6 m de large et de 1,10 m de haut. Sa configuration lui permet d'être accessible à tous niveaux de pratique.

DE NOUVEAUX AGRÈS AU PARC DE LA VIEILLE FONTAINE

Depuis le lundi 13 juin, de nouveaux agrès complètent ceux déjà présents au parc de la vielle fontaine. Il s'agit de 4 barres de musculation (traction et abdominaux) ainsi qu'1 banc d'exercice en accès libre.



SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) ENTRE HUIT COMMUNES ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

La ville de Manduel fait de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse une priorité majeure de ses politiques publiques. LI CAMPA DI LI CAM

Monsieur le Maire était présent le mercredi 15 juin 2022 à Saint-Gilles pour signer la convention territoriale globale découlant de la délibération adoptée à l'unanimité en séance du conseil municipal du mardi 14 juin 2022.

En intervenant dès la petite enfance et sur tous les temps de l'enfant, la ville de Manduel s'engage audelà de ses compétences obligatoires, en lien avec l'Education nationale, les familles et les acteurs associatifs du territoire, afin de porter chaque enfant au plus haut, l'aider à se construire et prévenir les inégalités.

Depuis de nombreuses années, grâce au partenariat entre la Caisse des Allocations Familiales (CAF) et la ville, des dispositifs contractuels ambitieux, aux appellations différentes, se sont succédés (Le contrat Enfance et le Contrat Temps Libre puis, le Contrat Enfance Jeunesse) avec pour objectif d'accompagner le développement de l'offre d'accueil sur la commune et les actions favorisant l'épanouissement des enfants. Cependant, ces contrats pluriannuels et leurs modalités d'application et de financement se sont complexifiés au fil du temps.



Dans un souci de les rendre plus lisibles pour ses partenaires, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) a signé une convention avec l'Etat (COG 2018-2022) incarnait dans un nouveau dispositif contractuel, la Convention Territoriale Globale (CTG).

DE QUOI S'AGIT-IL ?

En ce qui nous concerne, elle prendra l'appellation de Convention Territoriale Globale de Costières et Camarque car elle repose sur un diagnostic de la réalité sociale d'un territoire commun dont l'aboutissement a permis de définir des engagements réciproques et partagés entre la CAF et les 8 communes concernées : Manduel, Saint-Gilles, Garons, Générac, Redessan, Caissarques, Rodilhan et Bouillargues. Cette convention a pour objet de pérenniser et d'optimiser l'offre de services existante, d'identifier les besoins sur le territoire, de définir les champs d'intervention à privilégier par commune ou entre communes au regard de l'écart offre/besoin et de développer des actions conjointes intercommunales. La commune de Manduel s'est positionnée sur six actions nouvelles, à savoir :

1 Augmenter la capacité d'accueil de l'EAJE; 2 Renforcer les actions des Relais Petite Enfance par une augmentation de leur présence sur la commune;

3 Optimiser le fonctionnement des EAJE par une mutualisation de moyens avec d'autres communes ;

4 Faire des jeunes des acteurs à part entière de la vie locale par la création d'un Conseil Municipal des Jeunes pour les adolescents ;

5 Rendre le citoyen autonome dans l'usage des outils numériques par le développement d'actions visant à l'inclusion numérique et facilitant l'accès aux droits;

Créer un forum pour l'emploi intercommunal. Il est à souligner l'excellent travail fourni par les étudiants de 2° année en master de droit public de l'université de Nîmes qui ont élaboré le projet de convention soumis à la signature des maires et du président de la CAF ce mercredi 15 juin 2022. Nous les félicitons et les remercions pour leur implication de qualité.

17

RETOUR SUR LA FIN D'ANNÉE SCOLAIRE



Isabel ALCANIZ LOPEZ Adjointe déléguée à l'enfance et la jeunesse.

Un moment toujours agréable et riche en émotions que ces fêtes de fin d'année scolaire. Enfants, parents, grands-parents et élus étaient présents pour ces manifestations. Spectacles hauts en couleur, chants ou encore remise des dictionnaires offerts par la municipalité et distribués par M. le Maire et des élus aux futurs collégiens, ont ponctué ces soirées dans les différentes écoles ainsi que dans les arènes.

Applaudissements, photos, buffets garnis ainsi que verres de l'amitié venaient conclure ces moments de convivialité.



FÊTE DE L'ECOLE FRANÇOISE DOLTO



Le 14 juin a eu lieu la Fête de l'Ecole Françoise Dolto.

C'est Immédiatement après la fin du conseil municipal que M. Le Maire Jean-Jacques Granat et les élus se sont rendus à l'école Françoise Dolto afin d'assister à cette Fête de fin d'année de l'école. Un plaisir toujours aussi agréable que ces moments de bonheur et de partage avec les enfants et les parents.



FÊTE DE L'ECOLE DOURIEU

Le 1" juillet 2022 a eu lieu la Fête de l'Ecole Dourieu.

Lors de la traditionnelle remise des dictionnaires, les élèves de CM2 ont reçu des mains des élus municipaux leurs ouvrages afin de clôturer leurs parcours en classe élémentaire avant d'entamer leur rentrée au collège.

La police municipale a remis aux deux meilleurs élèves un diplôme Sécurité Routière afin de les récompenser pour leur excellent résultat.

La chorale des élèves a alors commencé son récital de 5 chants sur le thème des animaux.

Les enfants et leur famille ont alors pu terminer cette fête par un repas.

FÊTE DU GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS FOURNIER





Ce vendredi 24 juin 2022 a eu lieu la Fête scolaire de fin d'année du groupe scolaire François Fournier aux Arènes de Manduel.

Après le discours prononcé par M. le Maire Jean-Jacques Granat et la traditionnelle remise des dictionnaires, l'ensemble des enseignants a été remercié pour les actions menées tout au long de l'année. Puis, chaque classe, de la maternelle à l'élémentaire, a présenté son spectacle. Les parents, grands-parents et amis étaient présents pour profiter de cette soirée et applaudir les enfants.

Mme Royer, Directrice de l'Ecole quittant ses fonctions, le prochain directeur sera Monsieur Jérôme Muller venant de l'Ecole Clos Mirman de Caissargues auquel nous souhaitons la bienvenue. Un buffet très bien garni a clôturé cette soirée.



Cette année encore un franc succès pour le "Passeport été 2022" qui est proposé aux jeunes âgés de 13 à 23 ans et qui leur offre un large panel d'activités culturelles et sportives leur permettant d'accéder plus facilement aux loisirs et à la culture, d'acquérir une autonomie par la gestion individuelle des activités proposées, de développer leur mobilité.

Valable du 22 juin 2022 jusqu'au 15 septembre 2022 il était en vente au service scolaire -32 rue Jeanne d'Arc. Au nombre de 40 ils ont très vite été vendus dans les 2 premières semaines

LE CROSS DU COLLÈGE



Le vendredi 21 octobre 2022, malgré risque météo annoncé, les collégiens et les élèves de CM2 des écoles de Manduel et Redessan ont participé à cette matinée sportive, devenue un incontournable de l'établissement Via Domitia. La remise des prix a été effectuée en présence d'élus des deux communes, des responsables d'établissements, des professeurs et des parents d'élèves. Encore un grand bravo à l'ensemble des participants. Toutes les photos à retrouver sur notre page FB Ville de Manduel.

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022

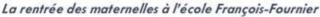
Une journée de rentrée des classes comme on les aime.













Ce jeudi 1er Septembre 2022, le soleil était au rendez-vous, parents et enfants souriants ou avec la petite larme ou encore le gros chagrin. Farandole de couleurs avec les cartables à roulettes ou sacs à dos.

Pour cette occasion toujours très émouvante, M. le Maire et quelques élus ont fait le tour des écoles. Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux enseignants, une bonne année scolaire aux enfants, ils se sont rendus au collège et ont terminé leur matinée en allant rendre visite aux tout petits de la crèche municipale qui eux aussi effectuaient leur rentrée solennelle.

LES NOUVEAUX PROFESSEURS DES ÉCOLES

Maternelle DOLTO

En petite et moyenne section : Magali Blottière Sur la décharge de la directrice, le lundi : Jeanne Fontayne

Maternelle F. FOURNIER

En grande section: Orane Dorchy Sur la décharge de la directrice, le jeudi : Johanna Levasseur

Elémentaire F. FOURNIER Un nouveau directeur :

Jérôme Muller (déchargé à temps

En CP: Maeliss Thibaut avec Pascal Pradier

En CP/CE1: Anaïs Lepage En CE2: Christie Hernandez

ULLIS: Diane Vachon





LE PEDT

Dans le cadre de sa politique éducative locale, la collectivité s'est dotée en 2019, et pour une période de trois ans, d'un Projet Educatif Territorial et d'une charte plan mercredi.

Ce projet formalise une démarche permettant à la collectivité de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. En contrepartie de l'engagement de la collectivité dans un PEDT avec labellisation du plan mercredi, l'Etat et la branche famille (CAF) apportent un soutien technique et financier à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets.

Le PEDT de Manduel est arrivé à échéance le 31 août 2022, donc, afin de pouvoir bénéficier des aménagements réglementaires relatifs aux accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires déclarés, la commune a voté à l'unanimité le renouvellement de ce projet éducatif territorial avec labellisation du plan mercredi pour la période de septembre 2022 à août 2025.



LA RESTAURATION COLLECTIVE

Labellisée Ecocert depuis le 17 février 2014, la restauration collective de Manduel qui englobe la cantine scolaire, le portage à domicile et les repas des ainés, est reconnue pour son exigence en approvisionnement bio et local.

En avance sur la loi Egalim, le restaurant scolaire c'est :

> 83% de produits de qualité dont 43,58% en bio alors que la loi en impose, respectivement 50% et 20%

Une information dynamique : des menus par code couleur, des affichages variés

Un menu végétarien en place depuis presque 10 ans, bien avant l'obligation

L'abandon de contenants alimentaires en plastique au profit de bacs en inox

Un lutte rigoureuse contre le gaspillage : procédé de préinscription afin de préparer les repas au plus juste, un libre-service afin que chacun apprécie sa propre quantité de consommation, le tri des déchets, l'utilisation d'un composteur.

C'est aussi la proximité dans les assiettes avec l'utilisation des circuits courts :



MISE EN PLACE DU PRÉPAIEMENT POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

La commune a procédé à une modification des règlements intérieurs du service de restauration scolaire et de l'accueil maternel périscolaire qui a pris effet dès cette rentrée 2022 avec la mise en place du prépaiement.

Il s'agit d'instaurer le paiement des accueils ou des repas au moment de l'inscription, et non plus à la fin de chaque mois après service rendu comme c'était le cas.

Le prépaiement permet une gestion plus responsable en évitant l'émission de factures trop souvent suivies de relances auxquelles la municipalité était trop souvent confrontée.

LE CMJ VISITE LE SÉNAT

Une délégation de jeunes élus, d'élus, de la responsable des affaires scolaires de la commune et de Monsieur le Maire, a effectué le déplacement en train jusqu'au Sénat à Paris.



Le vendredi 15 octobre 2021, à l'occasion de la remise des écharpes aux élus du CMJ de l'année scolaire 2021/2022, le Sénateur Laurent Burgoa qui nous avait fait l'honneur de sa présence à cette cérémonie, avait lancé une invitation pour visiter le Sénat.

C'est donc le 23 février 2022, qu'a eu lieu ce déplacement en train jusqu'au Sénat à Paris.

Après avoir reçu un accueil très chaleureux, ce joyeux groupe a non seulement eu le privilège de partager son repas, dans ce haut lieu de la République, avec Monsieur le Sénateur, Laurent Burgoa, mais il a également pu visiter, en sa compagnie le palais du Luxembourg.

Les enfants et leurs accompagnants ont pu prendre place dans l'hémicycle afin d'assister au débat et, par la suite, échanger quelques mots avec certains parlementaires dont le Président du Sénat, Gérard Larcher qui les a énormément impressionnés.

Une belle journée citoyenne pour nos jeunes élus.

Marie MESSINES Conseillère municipale

Marie Messines a reçu une délégation portant sur le protocole et la citoyenneté ainsi que le développement des actions de prévention pour la sécurité des jeunes.



PRÉVENTION HARCÈLEMENT

À l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, des actions de prévention et d'information contre le harcèlement en milieu scolaire ont lieu chaque année dans nos écoles. Ces interventions concernent l'ensemble des classes de CM1 et CM2 et sont assurées durant une demi-journée par la gendarme Emilie Crouzet, spécialisée dans ce domaine. Félicitations à nos jeunes élus pour la concrétisation de ce projet de sensibilisation!



Valérie MAGGI



Patricia SILVA Conseillère municipale

Je participe au CMJ!



Visualiser

pour visionner en vidéos et en images l'actu du CMJ vous pouvez consulter la page Facebook de la ville



Discuter

pour proposer des idées et s'impliquer dans l'organisation de manifestations



Répondre

aux appels aux séances plénières pour participer aux instances de la mairie

C'est avec une pensée toute particulière pour Valérie Maggi adjointe déléguée à la jeunesse, à l'enfance et aux affaires scolaires, que s'est déroulée, le vendredi 16 octobre 2022, la traditionnelle remise des écharpes aux jeunes élus du CMJ.

Monsieur Le Maire, épaulé par Isabel Alcaniz-Lopez qui succède à cette dernière, et en compagnie de Mesdames Marie Messines, Patricia Silva, élues, et d'Aurélie Coudière, responsable du service des affaires scolaires, présidait cette cérémonie en présence de nombreux parents et d'une partie des (grands) élus. Appelés un à un, les jeunes élu(e)s titulaires, ceints de leurs écharpes tricolores, étaient invités à rejoindre leur place autour de la table du conseil afin d'assister au premier conseil municipal des jeunes de l'année scolaire 2022/2023.

Quant aux conseillers municipaux suppléants, ils recevaient une médaille d'élu avec ruban tricolore avant d'aller se placer face à la table du conseil sur la première rangée de chaises.

LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL

Quelques jours avant la tenue de cette séance, le jeudi 6 octobre 2022, avait eu lieu en Mairie la cinquième élection pour le renouvellement de ce conseil :

POUR L'ÉCOLE FRANÇOIS FOURNIER :

Classe de CM1 (Mme PALATSI / M. PÉCHAIRAL)

23 inscrits - 21 suffrages exprimés (2 absents) Sont élus conseillers municipaux titulaires :

au 1" tour Johanna PENOT-CAPORALI (18 voix).

Après égalité des voix entre ZIAN BENSAKINA et LIAM SILVA (8 voix) il a été procédé à un 2° tour.

Est élu Zian BENSAKINA (14 voix)

Sont élus conseillers municipaux suppléants :

Liam SILVA et Jibril GRAOUCH

Classe de CM1 (Mme GONZALES)

28 inscrits - 24 suffrages exprimés (4 absents)

Sont élus conseillers municipaux titulaires :

Yuna VANDEVELDE (9 voix) et Melvin KANDEL (18 voix)

Sont élus conseillers municipaux suppléants :

Tess BREIT ET Kamélia EL AHRACHE

POUR L'ÉCOLE NICOLAS DOURIEU :

Classe de CM1 (Mme PERRIER)

26 inscrits - 25 suffrages exprimés (1 absent) Sont élus conseillers municipaux titulaires :

Jade PAULOIN (9 voix) et Nathan ROUVIERE (7 voix).

Sont élus conseillers municipaux suppléants :

Manon LEVIS et Shannon SAUTREAU

Avec le maintien des six autres élus des années précédentes, c'est au total 12 conseillers qui composent le CMJ.

LES SENIORS À L'HONNEUR À LA RÉSIDENCE LES MARGUERITES

Rétrospective 2021/2022 de la vie à la résidence les Marguerites où nos ainés sont dynamiques, impliqués, ils ne sont pas oubliés...

NOËL À LA RÉSIDENCE

Comme chaque année, c'est avec un immense plaisir que M. le Maire Jean Jacques Granat et les élus ont partagé le goûter de Noël au Foyer Résidence. Au programme, Concert de Noël de la Chorale "Chantons gaiement" animée par Marie Messines et distribution des colis de Noël.

QUAND LES LIENS SE MAINTIENNENT



Tout au long de l'année, les enfants ont réalisé des dessins pendant les temps d'accueil périscolaire sur le thème de l'automne pour les résidents.

FÊTE DES GRANDS-MÈRES

M. le Maire et ses élus ont pour l'occasion offert un bouquet de pensées à nos mamies. Cette journée a été agrémentée de cartes et décorations de tables spécialement confectionnées par les enfants des écoles Fournier et Dourieu et ponctuée par les chants de Marie Messines.

LOTOS



Devenus incontournables ces lotos ont lieu à la résidence les Marguerites en période de Noël et tout au long de l'année, les jeudis de 14h à 17h, à la maison des associations, rue de Bellegarde. Reflets du "bien-vivre ensemble", ces moments de convivialité et de partage sont agrémentés de jeux et de beaux lots.

VIDE GRENIER

Il a lieu dans le parc de la résidence le même jour que celui organisé dans le village.

LES SÉNIORS C'EST ÉGALEMENT TOUTES LES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LE CENTRE SOCIAL

- La récré des Séniors : scrapbooking, une belle découverte

- La journée des seniors : après un bon café, exercices d'échauffement pour découvrir la gym adaptée animée par Hafida. Puis balade dans Manduel avec Jean-Pierre et Jean Paul, bénévoles aux balades santé. Pause culture à la Noria.



ATELIER DÉCOUVERTE DES OUTILS NUMÉRIQUES

Les résidents ont pu participer à un atelier de découverte des outils numériques avec Yasmina et Manon. Une approche ludique et stimulante (jeux de chiffres et de lettres, images et autre) qui a beaucoup plu à nos pensionnaires. Pouvoir se familiariser avec les outils numériques est important pour garder son autonomie.

LES GRILLADES DANS LE PARC



Le jeudi 16 juin 2022, les résidents accompagnés pour certains de leurs enfants, les personnes du club "La récré des seniors", M. le Maire ainsi que d'autres personnes venues de l'extérieur ont partagé ce moment convivial qui a été suivi d'un loto.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Pour ses quarante ans d'existence, la fête de la musique s'est invitée à la résidence pour un après-midi récréatif. Durant 2 heures, JAJ a rendu un bel hommage aux grands noms de la chanson française. Un répertoire varié qui a permis aux résidents de fredonner des airs connus. De la gaité, de la danse, des sourires...du bonheur pour tous.

LES CENTENAIRES À MANDUEL

Nous les appellerons affectueusement par leur prénom : Marie-Louise, Fina, l'aînée Gisèle et le regretté Edouard, disparu en juillet dernier, cumulaient jusqu'au décès de ce dernier, quelques 402 ans.

UN MOMENT CHALEUREUX PARTAGÉ AVEC CHACUN D'ENTRE EUX



Edouard Lopez né le 19 avril 1922, venait de fêter ses 100 ans lorsqu'il nous a quittés au mois de juillet. Père de 3 enfants, de 4 petites-filles et de 5 arrière-petits-enfants, il était marié depuis 76 ans à Marie-Anne. Bienveillant et avec un sens aigüe des valeurs, il a su s'impliquer durant de nombreuses années dans la vie associative du village, en devenant membre de l'UNC ou bien encore en tant que trésorier de la Boule de Feu. Soucieux de sa condition physique, il montait journalièrement sur sa bicyclette pour sillonner notre campagne. Nous nous souviendrons longtemps de ce "grand Monsieur bien droit à vélo" mais aussi de ses "coups de gueule" durant ses parties de belote.



Gisèle Guiot, c'est notre doyenne. Elle est née le 30 janvier 1921 à Manduel et y vit encore. Mariée à Pierre Dubois, un 21 décembre 1944, sous l'occupation : "Mes frères étaient alors prisonniers en Allemagne. Ils ont souffert." racontet-elle. Elle ne manque pas non plus d'humour : "de notre mariage sont nés 4 enfants, 2 filles et 2 garçons. 4 en 5 ans, il n'y avait pas de moyen pour faire autrement. J'en ai lavé du linge au lavoir." Elle est la fierté de sa famille qui ne la quitte pas!



Joséphine Ruiz, est née le 8 avril 1922 à Callosa de Segura, jolie ville située non loin d'Alicante en Espagne. Dès l'âge de 14 ans, elle travaille à

la fabrication d'espadrilles, voie toute tracée puisque sa ville natale était jadis la capitale du chanvre, plante dont les fibres naturelles étaient utilisées pour ces chaussures avant d'être remplacées par le synthétique. Fina est installée à Manduel depuis les années 60. Cette petite dame à l'œil pétillant, au sourire malicieux, au charmant petit accent est aussi une bonne vivante qui a apprécié son gâteau, son petit verre pour l'accompagner (avec modération) et le charmant bouquet de fleurs offert par Monsieur le Maire.



Marie-Louise
Alavoine est
née le 23 juin
1922 à
Compiègne.
Orpheline de
père, elle
grandit auprès
de sa maman et,
dès l'âge de 14

ans, elle fait l'apprentissage du métier d'imprimeur. Au lendemain de la fin de la seconde guerre, elle rencontre un parfait inconnu sur le quai de la gare. Ils prenaient la même direction, lui à bicyclette, elle en locomotive. Arrivés à leur destination commune, ils ne se quittèrent plus pendant 50 ans jusqu'au décès de son époux. Elle vit chez son unique fille, elle est 2 fois grand-mère et arrière-grand-mère de 3 petits enfants. Et comme elle nous l'a confié : "La vie est une belle rose, et même s'il y a parfois beaucoup d'épines, cela mérite d'être vécu".



NOS SERVICES

SERVICE APRÈS-VENTE

Une équipe dédiée aux véhicules poids lourds, bus et cars Une équipe dédiée aux véhicules utilitaires

PIÈCES DÉTACHÉES

LOCATION

Véhicules utilitaires et de tourisme

OCCASIONS

Véhicules utilitaires et poids lourds

Garage FROMENT

Marguerittes

tél. 04 66 20 11 39

garage.froment@garage-froment.fr





Tous travaux de terrassement Pose de réseaux divers Aménagement de lotissements

SARL TPB - DAVID PÉTRIER - Tél. 06 80 07 21 29



JEAN SANTOS

Résistant, patriote et artiste.

Malgré sa petite taille et ses
petits pas, Monsieur Jean Santos,
du haut de son grand âge (97
printemps!) a un coeur énorme.

Fidèle au poste c'est la figure
emblématique de nos cérémonies
et commémorations.







Il a toujours le même rituel : assis sur son banc, il attend patiemment que le cortège se forme, en costume noir et paré de ses diverses médailles (FFI, Commémorative 39/45, barrette libération, croix des combattants volontaires), il ouvre la marche du cortège avec M. le maire.

Doyen de la résidence Les Marguerites où il s'y installe en septembre 1988, c'est un réel plaisir que de discuter avec lui. Père, grand-père et arrière-grand-père, né le 14 novembre 1924 dans la commune de Les Eglisottes en Gironde, ce gentil monsieur pétri d'anecdotes, vous en racontera. Il trichera sur son âge pour pouvoir entrer en résistance sous le nom de Cimagrou! ou encore lorsqu'il vous montre avec fierté toutes ses décorations! Merci à vous Monsieur!

JEAN SANTOS SUR LES PLANCHES POUR LA SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de la semaine bleue, une pièce de théâtre intitulée "Toto mange ta soupe" a été jouée au sein de la résidence par Monsieur Santos et deux pensionnaires.

Le texte, la mise en scène, les costumes et les décors sont à mettre à l'actif de Monsieur Santos qui avait écrit et joué cette pièce par le passé.

Décidément, cette édition 2022 a été riche à la résidence Les Marguerites avec cette pièce et le premier bal musette qui a remporté un vif succès.

Actualité de la résidence à suivre sur sa page FB Résidence Autonomie Les Marguerites



MAÇONNERIE GÉNÉRALE

04 66 20 11 40 • 06 21 04 86 26

720, route de bellegarde 30129 MANDUEL sarlperez.bauzadat@gmail.com



312 route de Bouillargues 30129 Manduel

04 66 204 204 contact@mahu-opticien.fr



Mahu Opticien, votre spécialiste en examen de la vue sur Manduel vous propose un large choix de lunettes pour tous. Nous sommes les spécialistes en verres ESSILOR et en verres progressifs Varilux du secteur.

Parce que Mahu Opticien ne s'arrête pas là, votre opticien à Manduel est expert en lunettes de sport et spécialiste en optique pédiatrique Optikid.

Une expertise et un service de qualité vous attend en boutique grâce à notre équipe d'Opticiens Optométristes.

LA SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de la programmation de la semaine bleue, une conférence sur le thème de la santé et prévention des séniors s'est tenue le lundi 3 octobre dernier à l'initiative du CCAS et de la résidence autonomie les Marguerites.



La qualité des sujets abordés a su captiver un public très attentif et à l'écoute des conseils prodigués par les professionnels de santé du village ainsi que par la présidente de l'association France Alzheimer.

La mairie qui soutient cette démarche, était représentée par Monsieur Lionel Hebrard, adjoint aux affaires sociales. Monsieur Le Maire et Nadine Andréo, adjointe aux ainés, étaient également présents.

Premier intervenant à prendre la parole, le docteur Stéphane Plat a rappelé à l'assistance les enjeux de la prévention en matière de santé des séniors tout en nous apportant son témoignage sur la base de ses retours d'expérience, en prenant soin bien évidemment de maintenir le secret professionnel. Puis, se sont succédés :

Mickael Deltour, orthésiste, qui a évoqué l'importance de la détection des risques de chutes qui peuvent être anticipés grâce à des tests en cabinet.

Jacques Marty que l'on ne présente plus dans le village, pour la partie hygiène bucco-dentaire qui doit être renforcée pour les porteurs de prothèses. Madame Taguet, pharmacienne à Manduel, a rappelé les conséquences sur la santé de la dénutrition qui trop souvent frappe les personnes âgées. Son propos a été complété par la présentation effectuée par Mireille sur les bienfaits

des compléments nutritionnels.

Monsieur Larchet, audioprothésiste, intervient à son tour afin de nous parler "du mieux entendre pour mieux vivre" avec des exemples qui parlent d'eux-mêmes, tels que les sons aiguës qui représentent 80% de perte de l'audition, ou bien le fait qu'une seule cartouche tirée équivaut à une nuit en discothèque. La conséquence de cette perte d'audition est l'isolement. Fort heureusement, la solution d'un appareillage adapté permet de stimuler le cerveau, garder la

compréhension et atténuer voire faire disparaître ce sentiment exclusion sociale.

Sandy Mahu, opticien orthoptiste, nous présente les métiers liés à la vision qui sont complémentaires et les modalités de dépistage et protection (utiliser des filtres, bonne hygiène de vie) des principales pathologies découlant du vieillissement : glaucome, cataracte, DMLA.

Cette rencontre a été clôturée par l'intervention du docteur Strubel, qui milite depuis de nombreuses années en faveur du dépistage de la maladie d'Alzheimer au travers de l'association éponyme.

Le docteur Strubel après avoir indiqué que cette maladie touche 1,2 millions en France avec un coût représentant 1,5% du PIB, nous parle de l'évolution de cette maladie au cours des dernières années et donne des recommandations à titre préventif. Notamment, les facteurs de risques : âge et sexe féminin, niveau éducation faible, génétique, mauvaise hygiène de vie, maladies chroniques, antécédent AVC. La tendance est encourageante avec les cas de nouveaux malades qui se stabilisent et le début plus tardif de la maladie, liée à une meilleure prise en compte des actes de prévention : activité physique, alimentation méditerranéenne, intellectuelle et sociale et actions sur les facteurs à risque.

Le CCAS de Manduel et la résidence Les Marguerites ont organisé et rythmé la semaine du 3 au 7 octobre avec le lundi un débat sur le thème "santé et prévention des seniors", le jeudi un repas à la résidence autonomie suivi d'un grand loto et le vendredi un bal musette avec goûter partagé.

LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ, UN ENRICHISSEMENT **POUR SOI ET** LES AUTRES

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les services municipaux et les associations de Manduel se mobilisent pour apporter du réconfort et de la joie pour tous.



Nadine ANDREO Adjointe déléguée aux logements sociaux, aînés et aides d'urgence





LE SOLIDARIBUS

L'épicerie mobile sera de nouveau présente sur la commune de 9h à 12h dans le parc de la résidence Autonomie au 32 rue Jeanne d'Arc le mercredi 7 décembre 2022 et en 2023 (dates communiquées prochainement).

Depuis sa mise en place dans notre commune, 31 familles ont bénéficié des produits de première nécessité dont 19 chaque mois.

LE SERVICE MUNICIPAL DES AFFAIRES SCOLAIRES A MULTIPLIÉ LES PROJETS D'ÉCHANGES ET DE SENSIBILISATION

Les projets qui sont exclusivement encadrés par des agents de la commune, foisonnent sur les temps d'accueils collectifs des classes de maternelle

- Mise en place d'ateliers manuels à thème, jeux sportifs proposés tous les jours aux enfants
- Atelier hebdomadaire d'initiation à la langue des signes en lien avec les règles de vie de l'ACM
- Activité de jardinage avec semis de plantes aromatiques dans des carrés potagers régulièrement utilisées pour la préparation des repas au sein de notre restauration scolaire.
- Maintien du lien intergénérationnel avec les résidents des Marguerites. Initié en octobre 2021, ces échanges se déroulent tout au long de l'année, en mai dernier repas et activité jardinage ont été partagés dans le parc de la résidence.





CAP SUR NOËL 2022

COLIS DE NOËL OU REPAS

Depuis de nombreuses années, la ville de Manduel, par l'intermédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale, organise le traditionnel repas de Noël au profit de ses concitoyens âgés de 70 ans et plus. Cette année il n'a pu avoir lieu. Ce sont donc 596 colis individuels et couples qui ont été distribués par des élus.

L'inscription pour le repas du 8 janvier 2023 s'est achevé le vendredi 28 octobre. IMPORTANT : les séniors ne pouvant ou ne souhaitant pas participer au repas, avaient la possibilité d'opter pour un colis gastronomique. Idem, en cas d'annulation. Cette année, le retrait s'effectuera du lundi 12 au vendredi 16 décembre 2022 à la résidence Autonomie, entrée du parc (se présenter muni d'une pièce d'identité). Pour plus de renseignements : CCAS au 04 66 20 78 40.

MARCHÉ DE NOËL

Du vendredi 2 au dimanche 4 décembre inclus - programme à découvrir prochainement dans vos boîtes aux lettres, chez vos commerces de proximité ainsi que sur la page FB du comité des fêtes et de la ville de Manduel.



PREMIÈRE JOURNÉE CARITATIVE SEP AIDE GARD



Elle a été organisée à la pizzeria "il Padrino" à Manduel le 30 avril 2022 au profit des personnes atteintes de sclérose en plaques ou maladie neurovégétative.

Un groupe de pinup bénévoles, venues des départements limitrophes, a offert un spectacle tout au long de cette belle journée qui a remporté un vif succès. Pour rappel, cette association est partenaire du CHU Nîmes, service neuro sclérose en plaques et vient en aide aux personnes touchées par une sclérose en plaques. Cette association propose le mardi des ateliers ludiques.

MANDUEL VILLE AIDANTE ALZHEIMER

Depuis 1994,
l'association France
Alzheimer et
maladies
apparentées se
mobilise pour
répondre aux
besoins des
malades et de leurs
familles et pour
sensibiliser l'opinion

publique sur une pathologie qui touche près d'un million de personnes en France.

L'adhésion à la charte "Ville Aidante Alzheimer" permet d'afficher notre volonté de favoriser l'inclusion des citoyens concernéspar la maladie d'Alzheimer, pour les aider à continuer à vivre au cœur de la cité. Le forum des aidants organisé l'année dernière par le CCAS en partenariat avec France Alzheimer et bien d'autres institutions, était une action répondant aux engagement pris dans cette charte.

Boulanger BANIETTE pâtissier

Alain et Sara MONTEIL









Du lundi au samedi de 6h à 20h et le dimanche de 6h30 à 19h30 18 cours Jean Jaurès - 30129 Manduel - Tél. 04 66 20 07 75



MÉCANIQUE GÉNÉRALE
DÉPANNAGE
RÉPARATION TOUTES MARQUES
PRÊT VÉHICULES
POSE PARE-BRISE
VENTE VÉHICULE D'OCCASION

42 rue de la République zone de Treille - 30129 MANDUEL



Tél. 04 66 20 04 11 cdm.30@orange.fr

LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

Entre centre-ville et périphéries, Manduel est une commune dotée de services et commerces de qualité : soins, bien être, alimentation, habillement...



NOUVEAUX COMMERCES

Un barbier sur la place



Yassine et Abdel ont rejoint le cercle des commerçants de la place avec leur activité de coiffeur barbier BARBER SHOP AD.

L'optique Mahu s'est installé

Madame Pondeserre a fermé son commerce Le Rouge et le Noir afin de profiter de sa retraite et c'est l'Optique Mahu qui a saisi l'occasion d'étendre son activité.



LES COMMERCES VIA DOMITIA



Bien que s'étant déplacée à la Maison Médicale, 65 avenue André Mazoyer, la pharmacie Via Domitia propose un service en ligne afin de faciliter les commandes de médicaments. Vous y trouverez également deux offres supplémentaires avec les opticiens ATOL et l'audition Blanc & Pierret.



DOMAINES VITICOLES



DES MÉDAILLÉS À L'INTERNATIONAL

Un millésime manduellois récompensé au concours international Syrah du Monde 2022 qui s'est tenu en mai 2022, distinguant les meilleures cuvées issues de ce cépage de référence qui entre dans la composition des Costières de Nîmes. Un grand bravo à la cuvée "Les 2 massifs 2020" du Domaine des Bressades, propriété de Cyril Marès, qui obtient la 7^e place sur les 17 médaillés d'argent.

Un clin d'œil également à la cuvée "Hommage à Paul Blanc 2020" du Mas Carlot qui se classe 4° sur les 9 médaillés d'or et, bien qu'étant située sur la commune voisine de Bellegarde, appartient au même vigneron.

Nous sommes fiers de notre terroir et de ses producteurs

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque c'est d'abord un accueil chaleureux, une écoute à vos demandes ou interrogations, une farandole d'ouvrages, de revues, de journaux et des ordinateurs mis à votre disposition



LA MÉDIATHÈQUE C'EST UN PROGRAMMATION RICHE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE HORAIRES

Fermeture le lundi Mardi 15h à 18h Mercredi 9h à 12h et 14h à 18h Jeudi 10h à 12h et 15h à 19h Vendredi 15h à 18h Samedi 9h à 12h

Lecture : des rendez-vous réguliers avec la lecture comme l'heure du conte, les bébés lecteurs et des jeux Nuits de la lecture 2022 sur le thème de l'amour (22 janvier)

Ateliers: des ateliers où les mains s'attèlent à des créations telles que feuilles automne, tote bag, origami

- Atelier parents enfants feuilles automne
- Atelier parents enfants + spectacle Le Pommier des petites bêtes et des un peu grosses
- Atelier Tote bag (11 décembre)
- Atelier origami cœur

Spectacles : des spectacles avec du théâtre ou encore les nuits de la lecture

- Spectacle théâtral tout public L'Odyssée fait maison
- Spectacle théâtral adulte Vendredis de l'Agglo (Nîmes Métropole) Délivrez-moi ! (14 janvier)
- Spectacle théâtral adulte Baby or not baby (4 février)





LA MÉDIATHÈQUE A UN NOUVEAU PORTAIL CULTUREL



À partir de ce portail, vous pouvez faire des recherches dans le catalogue de la médiathèque, réserver des documents ou prolonger vos prêts (1 fois) en vous connectant à votre "compte lecteur".

Vous trouverez aussi des informations pratiques, les actualités de la médiathèque,

informations pratiques, les actualités de la médiathèque, des sélections de lecture par thème, les coups de coeur des bibliothécaires ainsi que le programme des animations proposées par la médiathèque...

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE LA COMMUNICATION

Pour communiquer notre commune dispose aujourd'hui d'une large palette d'outils : magazine d'information municipal, guide pratique, site internet, réseaux sociaux... Complémentaires, ces médias contribuent à l'attractivité de notre territoire. Zoom sur les derniers nés...

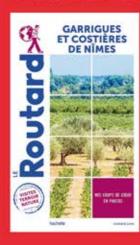


Hélène NICOLAS 6° adjointe déléguée à la communication et l'administration générale





LE GUIDE DU ROUTARD PENSE À NOUS...



Entre Cévennes et Méditerranée, le Pays de Nîmes est un territoire riche d'une histoire séculaire. Des paysages ruraux authentiques, des petits villages de caractère jalonnent notre région. Chemins de randonnées, biodiversité exceptionnelle, culture taurine... de quoi aiguiser la curiosité et les papilles!

Un clin d'œil à Manduel est fait dans la dernière parution de ce guide de référence.

OMANDUEL A SON GUIDE PRATIQUE

Ce guide a été distribué début septembre par les élus, dans chaque boîte aux lettres, afin de vous communiquer un maximum d'informations utiles sur la commune. L'édition 2022 marque son lancement. Il ne sera actualisé que tous les deux à trois ans, conservez-le en attendant la prochaine parution. Les nouveaux habitants de Manduel peuvent se le procurer au guichet de la mairie.

NOTRE HISTOIRE

36

1

HOMMAGES





Chaque année, le 25 septembre, la Nation rend hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives qui ont combattu aux côtés de l'armée française pendant la guerre d'Algérie, de 1954 à 1962

M. le Maire Jean-Jacques Granat, Norbert Canonge, adjoint à la sécurité, les élus ainsi que les membres des associations d'Anciens Combattants étaient présents lors de cette cérémonie.

Cérémonie du 1^{er} novembre 2021 à la mémoire des héros morts pour la Patrie

La cérémonie a eu lieu au Rond Point du Souvenir Français en compagnie de Valérie Maggi, adjointe, des élus et des associations des Anciens Combattants. Un hommage a été rendu aux enfants de la France tombés au champ d'honneur pour la Patrie et ses valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. En présence de Albert Chennouf, au Monument aux Morts, un vibrant hommage a été rendu au Caporal Abel Chennouf, assassiné lors des attentats du 15 mars 2012. Un dépôt de gerbe suivi d'une minute de silence a clôturé cette cérémonie émouvante.



Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918



C'est un imposant cortège qui s'était déplacé au monument aux morts afin de rendre hommage à tous les morts pour la France. L'Armistice, signée le 11 novembre 1918, a mis fin aux combats de la Première

Guerre mondiale (1914-1918). Des cloches résonnent alors dans toute la France pour annoncer la fin de la guerre et célébrer l'évènement.

De nombreuses autorités et personnalités accompagnaient M. le Maire Jean Jacques Granat et les élus du conseil municipal : les associations des Anciens Combattants, les porte-drapeaux, Gaëlle Royer, la directrice du Groupe scolaire François Fournier, les professeurs des écoles mesdames Palatsil et Nemoz, monsieur Pechairal, le piquet d'honneur

ainsi que le Conseil Municipal des Jeunes des écoles Fournier et Dourieu. Cette cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur et la remise de la Médaille de la ville par M. le Maire au Lieutenant- Colonel Vogel.

5 décembre, journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

11 mars, journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme



Instaurée le 11 mars 2021 par le président Emmanuel Macron, cette date fait référence à l'attentat commis à la gare d'Atocha à Madrid en 2004. Cette journée d'hommage est profondément européenne et internationale (source site de l'Elysée). À Manduel, c'est avec une vive émotion que s'est déroulée cette cérémonie en présence des parents du Caporal Abel Chennouf. N'oublions jamais cette folie meurtrière qui tue nos enfants.

19 mars 1962 - 19 mars 2022 : 60° anniversaire des accords d'Evian



Déclarée Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Ce jour-là prenait effet le cessezle-feu, entériné par les accords d'Evian, la veille.

Cérémonie commémorative du 24 avril



La cérémonie marquant la journée du souvenir des victimes de la déportation a eu lieu le dimanche 24 avril 2022 au rond-point du Souvenir Français pour un dépôt de gerbe

Cérémonie du 8 mai 2022 : 77° anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945



Monsieur le maire de Manduel, Jean-Jacques Granat présidait cet évènement accompagné des élus du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes. Ont honorés de leur présence : le lieutenant-colonel Vogel, le commandant Tixier, le commandant Migoul des sapeurs-pompiers de Marguerittes, le capitaine Lopez (commandant adjoint de la compagnie de gendarmerie de Nîmes), l'adjudant Pacreau représentant la brigade de gendarmerie de Marguerittes, les militaires de la base de Nîmes Laudun Larzac, les associations des Anciens Combattants: FNACA - UNC - SOUVENIR FRANCAIS FNCMVAV ainsi que de nombreux Manduellois(es). Une pensée émue lors de cette cérémonie pour Messieurs Jean Montagné et Maurice Cavallini. Un vin d'honneur clôturait cette commémoration à la

salle des Garrigues.



Maîtrise d'œuvre Assistance à maîtrise d'ouvrage

- → Aménagement voirie
- →Place et équipement sportif
- → Stations et réseaux humides
- →Études environnementales

INGÉNIEURS CONSEILS- INFRASTRUCTURES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

https://www.rci-inge.com



4 rue de la Bergerie - 30100 Alès - Tél. 04 66 54 23 40 - ales@rci-inge.com



© 04 66 20 15 18

Livraison à Domicile

HORAIRES:

Lundi au Samedi de 8h30 à 19h30 Dimanche : de 8h30 à 12h30



8 juin, journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine



Un dépôt de gerbe au Monument aux Morts a eu lieu lors de cette cérémonie en présence de M. le Maire Jean-Jacques Granat, de Norbert Canonge, adjoint à la sécurité et aux protocoles, de Marie Messines, conseillère municipale ainsi que des portedrapeaux.

80° anniversaire de l'appel du 18 juin



C'est sous un soleil de plomb que s'est tenu, le samedi 18 juin 2022, la cérémonie commémorant l'appel du 18 juin. Premier discours prononcé par le général de Gaulle à la radio de Londres, sur les ondes de la BBC, le 18 juin 1940 a marqué à tout jamais les esprits libres français. Ce texte est un appel aux armes où le général incita à ne pas cesser le combat contre l'ennemi. Ce discours est considéré comme le texte fondateur de la Résistance française, dont il demeure le symbole.

POURQUOI LA COMMÉMORATION EST-ELLE IMPORTANTE ?

Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise.

Une commémoration est à la fois sobre et inspirante, elle évoque des images et raconte des histoires qu'elle investit de sens, induit des émotions, pose des significations, et imprime ces significations dans la sensibilité.

Le conseil municipal de Manduel a à coeur de maintenir toutes ces cérémonies au nom de notre devoir de mémoire.





CLIMATISATION - ÉLECTRICITÉ CONTRÔLE D'ACCÈS

RÉHABILITATION - NEUF - RÉNOVATION

Qualifelec - Manipulateur de fluides frigorigènes Tel: 04.66.88.42.75 - contact@ckelec30.fr





ÉTAT CIVIL AU 3 OCTOBRE 2022

NAISSANCES 2021/22

- SABATER Ambre, née le 5 octobre 2021 à Nîmes
- LANTIER Kiméo, né le 29 octobre 2021 à Nîmes
- MAHISTRE Thomas, né le 2 décembre 2021 à Nîmes
- XIONG Chelsy, née le 18 décembre 2021 à Nîmes
- FIRMIN Adrien, né le 18 décembre 2021 à Nîmes
 - NATIEZ Lila, née le 3 janvier 2022 à Nîmes
 - DUMAS Léon, né le 6 janvier 2022 à Nîmes
- PEREZ BIGEL Octavia, née le 14 janvier 2022 à Nîmes
 - IDIR Marwa, née le 18 février 2022 à Nîmes
 - RABAUD Aëris, née le 25 mars 2022 à Nîmes
- CALLENDREAU HOUZAI Emilie, née le 28 mars 2022 à Nîmes
 - ZAIRE Tessa, née le 29 mars 2022 à Nîmes
 - MURCIA-ROS Anton, né le 4 avril 2022 à Nîmes
 - SANTAMARIA Gabriel, né le 15 avril 2022 à Nîmes
 - PLAIDEAU Maneva, née le 15 avril 2022 à Nîmes
 - CROSET Maël, né le 19 mai 2022 à Nîmes
 - LAFROGNE Lucie, née le 9 juin 2022 à Nîmes
 - CREMERS Mathilde, née le 22 juin 2022 à Nîmes
 - GHARIBYAN Mariam, née le 8 juillet 2022 à Nîmes
 - BARBIER Temoe, né le 17 juillet 2022 à Montpellier
 - -JUSTINE Lyzandro, né le 22 juillet 2022 à Nîmes
 - ROUX Amy, née le 1er septembre 2022 à Nîmes

DÉCÈS 2021/22

- VIGNAUD Christian,

décédée le 30 septembre 2021 à Nîmes

- PLAGNOL Marcel, décédé le 26 novembre 2021 à Manduel
 - LABIKI Thami, décédée le 4 décembre 2021 à Nîmes
 - GARREL André, décédé le 5 décembre 2021 à Manduel
 - LABBAT José, décédé le 17 décembre 2021 à Nîmes
 - LANI André, décédé le 22 décembre 2021 à Nîmes
- FRONTIN Yvon, décédé le 24 décembre 2021 à Manduel
 - UGO épouse PARACUELLOS Alice,

décédée le 1er janvier 2022 à Nîmes

- DAUDIN Gérard, décédé le 3 janvier 2022 à Manduel
 - EYMERIE épouse RAUX Odile,

décédée le 8 janvier 2022 à Manduel

- APARICIO veuve SANZ Yvette,
- décédée le 9 janvier 2022 à Manduel
- CAVALLINI Marc, décédé le 29 avril 2022 à Nîmes
 - BAILLIE épouse BARRAS Muriel,
 - décédée le 23 juin 2022 à Nîmes
- LOPEZ Edouard, décédé le 9 juillet 2022 à Manduel
- FOURNIER René, décédé le 10 juillet 2022 à Nîmes
- MAZOYER Maurice, décédé le 22 juillet 2022 à Nîmes
 - RIZZA épouse AMANN Isabelle,
 - décédée le 5 août 2022 à Nîmes
 - DEGUFFROY épouse JAMEY Lucie, décédée le 6 septembre 2022
- LAGARDE Françis, décédé le 7 septembre 2022 à Nîmes
 - VALTON épouse MAGGI Valérie, décédée le 14 septembre 2022

La rubrique Etat Civil est la copie des actes de mariages, décès, dressés et transcrits sur les registres de la commune.

MARIAGES 2021/22

- REIG Nicolas et AUTUORI Céline, le 30 octobre 2021
- MICHEL Régis et CHAPTAL Danièle, le 20 novembre 2021
 - EL AIMER Wahid et EL HABHAB Yosra,

le 4 décembre 2021

- CHER David et ROUCHEREAU Claudy, le 29 janvier 2022
- MUNOZ Michaël et DA CUMBA Lucie, le 19 février 2022
- DUCROT William et HUARD Isabelle, le 23 avril 2022
- HILIAIRE Frédéric et TROUILLET Sandrine, le 04 juin 2022
 - VITRY Robin et MULLER Marie, le 04 juin 2022
 - ALLAIN Pierre et FOURY Virginie, le 11 juin 2022
 - DE OLIVEIRA Uillian et FORMENT Laetitia,

le 18 juin 2022

- GUEYE El Hadji et PEREIRA DOS SANTOS Raquel, le 25 juin 2022
- CUMBERBATCH Dario et DEIROLLE Anaïs, le 25 juin 2022
- ARNAL Augustin et ROBERT Déborah, le 02 juillet 2022
- BEN ALI Kader et CAMBRES Sandra, le 16 juillet 2022
 - MOFY Lewis et DUMORT Clara, le 21 juillet 2022
- LETORT Jeremy et SANCHEZ Sophie, le 30 juillet 2022
- MEYER Christophe et TIJERAS Laurie, le 30 juillet 2022
 - WARD Damian et DIMIER Alice, le 6 août 2022
 - BAERT Jean-François et CLICOTEAUX Isabelle, le 13 août 2022
 - CHICHE Emmanuel et CARTIER Marie-Christine,
 le 20 août 2022
- VASSALLO Lucas et MARIN Pascaline, le 20 août 2022
- GARCIA Sébastien et DJARI Katia, le 3 septembre 2022
 - BELKREIR Kévin et CALVETTI Charlotte,

le 3 septembre 2022

- ARNOLD Pascal et SPORTES Amandine,

le 10 septembre 2022

CALVAYRAC Adrien et TRENDEL Julia,

le 10 septembre 2022

- EL MACHHOUR Aadil et OUSSAIDI Sihame,

le 10 septembre 2022

- GONZALVEZ Bastien et MIRIEL Hélène,

le 1er octobre 2022

PARRAINAGE CIVIL 2020/22

- HOHL Noah, le 15 mai 2021 - BONNEAU-MARCHAL Giulian, le 31 juillet 2021

- LAI RIBEIRO Ethan, le 7 août 2021
 - VITRY Justin, le 4 juin 2022





LES PROFESSIONNELS DE LA CLIMATISATION





315 rue Le Corbusier 30000 Nîmes

Tel. 04 66 27 81 70 - 06 09 30 93 95

Mail: ja-bunoz@pertuis-froid.com

Distributeur officiel de la marque SAMSUNG

43

ON PARTAGE





RENDEZ-VOUS

FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année encore nous avons pu apprécier la richesse et la diversité de notre tissu associatif.

A l'occasion du forum des associations, une foule nombreuse était présente ce samedi 10 septembre 2022 à la salle Bernard Gimenez ou encore aux Arènes pour s'informer sur les différents clubs qui animent Manduel.

Cette journée festive a pris fin avec le cinéma de plein air au stade à 21h30 où parents et enfants se sont amusés lors de la projection du dessin animé "les Croods 2" qui avait été choisi par les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes.

LA COMMUNE FÊTE SES CHAMPIONS



En fin de matinée M. le Maire ainsi que quelques élus ont mis à l'honneur 43 de nos sportifs qui se sont illustrés cette année en leur remettant un polo aux couleurs de Manduel, en tant que "sportif", "bénévole" et "coach". Bravo à eux!



RENDEZ-VOUS

SEMAINE DU PATRIMOINE

Impulsée par l'association connaissance du patrimoine de Manduel, le thème choisi pour la semaine du patrimoine qui a eu lieu du 30 septembre au 9 octobre inclus, portait sur les travaux de restauration de l'église Saint-Genest.

Exposition, conférence, visite commentée et repas de clôture ont nourri cette riche édition 2022 qui fut inaugurée le vendredi 30 septembre en présence de M. Le Maire. Au-delà de l'histoire de cet édifice, c'est aussi un hommage appuyé qui a été rendu à Henri Révoil, architecte de l'Eglise de Manduel dont la construction débuta en 1857.

Le mardi 4 octobre, Claire-Lise Creissen, docteur en histoire de l'art et l'architecte Alexandre Autin qui coordonne le chantier de restauration de l'église, avaient fait le déplacement à Manduel afin de relater la vie et la carrière de cet illustre personnage, méconnu du grand public alors que sont inscrites à son actif de nombreuses œuvres implantées dans notre région. Parmi tant d'autres, nous lui devons des travaux dans des édifices prestigieux, la cathédrale de la Major et les décors de Notre Dame de la Garde à Marseille, ou bien encore la restauration de l'église Sainte Trophime d'Arles. L'année 2022 marque le bicentenaire de sa mort.

DES CHAMPIONS

Les sportifs de Manduel performent dans diverses disciplines. Ils font rayonner notre village.



Patrick PLONGET
Conseiller municipal
délégué aux relations
avec les associations
sportives



L'ÉQUIPE FÉMININE DE PÉTANQUE CARTONNE À LA BOULE DE FEU



Chantal LEORI et Nancy CAILOTTO (Boule de Feu Manduel), Championnes du Gard Doublette Féminin 2022 - photo CD30

Jean Jacques Granat, Maire de Manduel et les élus étaient invités à la remise de récompenses qui était organisée par l'Association "Boule de feu" de Manduel afin de mettre à l'honneur l'équipe féminine de leur club pour leur titre de championnes du Gard et de la région Occitanie en ligue des clubs.

En compagnie de leurs sponsors, l'entreprise Lautier Moussac en la présence de Bruno Graziano et de l'entreprise Océan en la présence de Emilien Marcos, les récompenses ont été remises par M. le Maire et Michel Dubois qui a remercié le Château de Campuget pour sa dotation. En présence de nombreux élus, des membres du club et des sponsors, l'évènement s'est terminé par un verre de l'amitié.





- Champions du Gard par équipe
 15/16 ans : Timoté Icart-Marty,
 Jules Aupelliere, Martin Laffaye,
 Loris Tournaire, Tony Da Costa,
- Champions du Gard par équipe
 17/18 ans : Loris Tournayre,
 Maxime Laffaye, Tony Da Costa,
 Martin Laffaye,
- Représentants du Gard à Rolland
 Garros, ramasseurs de balles :
 Naël Bevengut, Laura Reymond-Burdin





Vainqueurs du concours de Farandole en catégorie C, compétition qui a lieu tous les 2 ans : Marion Meyer, Lise Montagnier, Maryline Laurand, Bastien Beaumel, Maud Montagnier, Louise Hilat, Chloé Fontanille,



Le volant des Costières, vitrine de la ville au championnat régional.





L'AMICALE LAÏQUE DE JUDO Vainqueur journée départementale : Naël Guedih-

Jeune aidant : Jade Loustanou KARATÉ avec les diplômes de ceinture noire



Championne Occitanie 18 ans : Yves Rosian, Marilyn Peraldo (Coachs) Axel Vee, Alban Soyez, Loïc Rosian, Lucas Rigal, Kylian Aït-Ouaret, Clément Bellot, Mattéo Gambiez, Léo Pira, Nolan Ferrer, Enzo Derbecq, Numa Orjol.



ARCHERS avec le trophée Vittel - Champion de France cadet TAE, vainqueur du TNJ Lattes et classement général : Baptiste Addis

- Championne de France minime TAE, record de France TAE: Mélina Tacussel
- Champion du Gard cadet tir en salle : Enzo Schuler
- Champion du Gard tir en salle benjamin : Guilhem Garcia
- Jeune aidant depuis 4 ans : Bastien Maggi



- Champions du Gard par équipe - catégorie jeunes : Adrien Alberic,
- Lucas Lepoittevin, Noa Perrin
- 4° au niveau pré-national : Lucas Lepoittevin
- 1er au niveau régional : Adrien Alberic
- Jeune aidant membre du bureau : Noa Perrin



L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE SE DÉMARQUE AUX GYMNASIADES



Thalia, starter, Adonis, juge sauts, et Camille, juge courses photo Midi Libre du 24/05/22

Ces jeux, plus grande manifestation sportive planétaire pour les moins de 18 Ans, se sont tenus cette année en Normandie où nos 3 Manduellois ont obtenu leur certification internationale.

La ville de Manduel a été citée à de nombreuses reprises lorsque ces jeunes, à tour de rôle, ont brillamment réussi leurs examens. A ce jour, Manduel compte 7 jeunes juges de niveau national.

Parmi eux 4 jeunes juges ont eu l'opportunité de passer le niveau international en athlétisme, et l'ont tous obtenu. Ils ont d'ailleurs tous été sélectionnés en équipe de France de par leur niveau d'expertise parmi les meilleurs.

Manduel est la 1ère ville de France en "densité" de jeunes de ce niveau (national et international), devant les grandes agglomérations comme Lille, Nantes, Paris, Rennes, Toulouse et Bordeaux

Adonis Bascou : meilleur jeune juge de France en 2019, spécialité Sauts. A jugé 4 championnats de France d'athlétisme UNSS, sélectionné en équipe de France pour juger aux Gymnasiades où il a réussi l'examen de jeune juge international.

Thalia Fartant-Branche: meilleure jeune juge de France en 2022, spécialité Starter. A obtenu le meilleur total de points de l'ensemble des meilleurs jeunes juges français depuis 5 ans, sélectionnée en équipe de France pour juger aux Gymnasiades où elle a réussi l'examen de jeune juge international en obtenant la meilleure note à l'examen théorique.

Camille Perrochon: 2º meilleure jeune juge de France en 2019, spécialité Courses. A jugé 2 championnats de France d'athlétisme UNSS, sélectionnée en équipe de France pour juger aux Gymnasiades où elle a réussi l'examen de jeune juge international.

Jean-Luc Martin : "J'ai continué leur formation et leur préparation suite à leur sélection en équipe de France de jeunes juges en athlétisme pour aller juger aux Gymnasiades (Jeux Olympiques Scolaires)".

ON SORT

Retour en images sur les traditionnels moments festifs à Manduel.



Jean-Pierre ROUX Conseiller municipal délégué aux manifestations et actions en faveur des traditions









DÉCORATIONS DES VITRINES ET MARCHÉ DE NOËL

C'est dans le cadre du concours organisé à l'occasion du marché de Noël que nos jeunes élus du CMJ ont procédé au vote afin de sélectionner la plus belle vitrine de nos commerçants.

Merci à nos jeunes élus et rendez-vous le week-end du 2 au 4 décembre prochain pour l'édition 2022 du marché de Noël.







MANIFESTATIONS

PREMIÈRE ÉDITION DU MARCHÉ NOCTURNE

Une belle réussite le samedi 11 juin pour cette première édition du Marché Nocturne. Quel plaisir de déambuler au milieu des étals, de se croiser, de se saluer, de bavarder, de dîner et de profiter de la douceur de la soirée dans ce cadre si agréable que nous offre notre belle place. Une belle initiative du comité des fêtes, à renouveler











UN PRINTEMPS DE NOUVEAUTÉS

PREMIÈRE ÉDITION DES PRINTANIÈRES

Festivités du vendredi 20 au dimanche 22 mai avec au programme : le vendredi, une journée de découverte des traditions initiée par la municipalité pour les classes de CM1 et CM2 du groupe scolaire François Fournier. Cette sortie pédagogique dans une manade a été l'occasion d'aller à la rencontre des taureaux dans leur milieu naturel et de découvrir le travail de manadier. Puis tout au long du weekend les traditionnels déjeuners, abrivado, bandido, encierro, cabestria ont ponctué cette pause printanière que nous retrouverons avec plaisir en 2023.

ON SORT





FÊTE DE LA MUSIQUE

Après 2 années de silence, renouer avec le principe de la fête de la musique le 21 juin a été un véritable succès. Cette version 2022 sous l'impulsion de la municipalité a mis à l'honneur le Cours Jean Jaurès. Un grand merci aux différents acteurs de cette douce soirée pour la mise en place de la scène, pour la sécurité et enfin aux cafetiers affairés à servir de-ci de-là les familles venues se restaurer ou simplement écouter les 3 groupes pour cette occasion.

UN GRAND BRAVO À :

- l'école de musique de Manduel dont les prestations (chants et morceaux joués) étaient à l'image de cette fête :
- Les étoiles montantes, groupe de chant du centre de loisirs de Manduel a brillé par sa fraîcheur, son dynamisme, son répertoire varié et n'était nullement impressionné par la scène et le public,
- le duo Dynamic (Audrey et Jérémy) qui a savamment réussi ce mélange de musiques des années 80/90 n'a pas hésité à faire participer le public qui s'est prêté avec plaisir à la danse de la chenille sur le Cour.

Encore une fois bravo à tous et au plaisir de se retrouver pour une prochaine manifestation!

SOIRÉES ESTIVALES



Devenu un incontournable des soirées d'été manduelloises, le grand loto organisé par le comité des fêtes a eu lieu sur le cours Jean Jaurès et, c'est désormais une habitude, a fait le plein. Les deux soirées des toros piscine remportent toujours autant de succès auprès des jeunes publics er affichent un "no hay billetes".

CINÉ PLEIN AIR



Nos jeunes du CMJ ont été à l'œuvre afin de distribuer les affiches pour annoncer la tenue du Ciné en plein air. Initialement prévu le 7 juillet 2022, il a été reporté pour cause de vent violent au 10 septembre dernier.

LA FÊTE VOTIVE

Les fêtes votives (votif : adjectif de vœu) sont viscéralement attachées au midi de la France. Nées autour d'une tradition chrétienne, celle de célébrer le patron du village. A Manduel, elle se déroule le dimanche d'août suivant la mort de Saint Genest.









La recette pour une fête votive réussie : des attractions foraines, des repas pris en commun, des bals nocturnes (autrefois balleti) et l'ingrédient indispensable, Monsieur Taureau.

Cette fête est portée par une jeunesse officielle, le comité des fêtes, qui pour l'occasion confectionne des maillots à leur propre nom qui sont également vendus à tout un chacun.

L'ouverture officielle de la fête ne peut avoir lieu sans la remise des clés du village par Monsieur Le Maire au président du Comités des fêtes. Et oui, sous l'œil bienveillant de Monsieur Le Maire, cette jeunesse prend en charge durant ces quelques jours notre village!



LES AUBADES

Une autre coutume incontournable, les Aubades à la population Vous les avez certainement croisés quelques jours avant le début de la fête, ces jeunes festifs qui déambulent en musique dans les rues de notre village. Pour se financer, ces jeunes vous proposent en contrepartie de quelques euros de délicieuses brioches.



L'EMPÈGUE 2022

En signe de remerciement, vous pouvez observer, apposées sur les murs de certaines maisons les célèbres empègues millésimées. Ces petits symboles réalisés au pochoir représentent une petit dessin décliné sur les thèmes de la tradition.



Choisir votre terrain à bâtir c'est faire une rencontre, avoir le coup de cœur pour un lieu qui vous correspond. GGL Aménagement vous accompagne pour écrire cette belle histoire qui commence...

Nous concevons pour vous des quartiers où il fait bon vivre, des espaces adaptés à vos besoins, au cœur de l'environnement que vous aurez choisi.

Engagés dans votre projet de vie.

ggl-amenagement.com

04 66 689 689

SUNCHA Credit photo: AdobeStock @Jacob Lun



BAPTISTE ANGOSTO N'EST PAS NATIF DE NOTRE RÉGION ET POURTANT...

C'est à l'occasion de la tienta organisée par Nîmes Métropole que nous avons pu découvrir dans nos arènes tout le talent du jeune apprenti torero



Né à Lyon le 30 octobre 2007, il vit à Manduel depuis de nombreuses années et suit, en parallèle de sa passion, un cursus scolaire au lycée Agricole de Rodilhan en seconde générale qui le conduira vers un bac STAV. Sa passion c'est la tauromachie à qui il a décidé de dédier sa vie. Depuis tout petit, il baigne dans ce monde si singulier grâce à son père qui participait à des stages Practicos dispensés par le torero Morénito de Nîmes. Baptiste Angosto a débuté au CTN (centre tauromachie de Nimes), il est maintenant élève du CFT (centre français de



tauromachie) dirigé par Christian Lesur. À peine âgé de 15 ans, il n'en demeure pas moins déterminé et vise haut et loin. En

attendant c'est au niveau Bolsin qu'il exerce sa passion, étape précédent la novillada sans picador, qu'il pense atteindre en 2024. Il nous a confié avoir beaucoup d'admiration pour les maestros Gines Marin et Roca Rey qui le font vibrer.

Il suit également avec beaucoup d'intérêt et de respect le parcours du nîmois El Rafi. Ils ont cette proximité d'avoir en commun Patrick Varin, l'un comme entraîneur, l'autre comme apoderado. Lucide, Baptiste a souhaité délivrer un message d'espoir afin de soutenir les jeunes et les ganadero français.

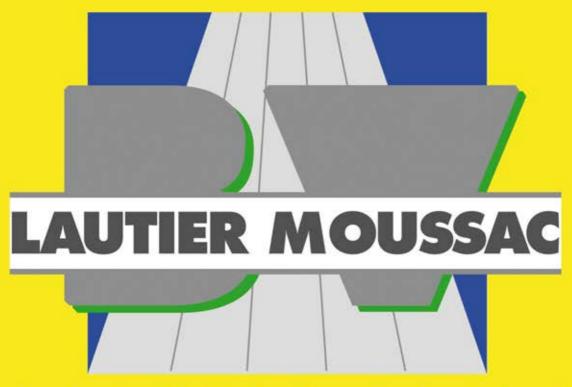
LE SAVIEZ-VOUS ?

La commune de Manduel adhère au dispositif carte jeune 2022

L'objectif est de permettre à un jeune public, de moins de 18 ans à 25 ans maximum, d'assister et/ou découvrir les courses camarguaises à des tarifs accessibles, 2€ pour les courses de Ligue, vaches, taureaux jeunes et neufs, Avenir et 5€ pour le niveau AS. Cette carte est gratuite et nominative.

Renseignements auprès de la FFCC.





L'entreprise est spécialisée dans la construction de chaussées, de couches de revêtement et dans la fabrication industrielle d'enrobés.



N°5 ZA Peire Plantade - RD 226 / 30190 MOUSSAC Tél. 04 66 81 61 87 / Fax. 04 66 81 61 41 Mail : lautier@brajavesigne-lm.fr

MAIRIE

Place de l'hôtel de ville - CS 20014 - 30129 Manduel Tél. 04 66 20 21 33

Site web : www.manduel.fr E-mail : mairie@manduel.fr

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

ORDURES MÉNAGÈRES

Jours fériés : pas de ramassage. Compétence de Nîmes Métropole Tél. 04 66 02 54 54.

www.nimes.metropole.fr

Collecte des ordures ménagères et sélectives de 5h à 12h.

Ramassage des ordures ménagères les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Ramassage de la collecte sélective (bacs ou sacs jaunes) le mercredi.

Il est rappelé que les conteneurs et sacs jaunes ne doivent pas être sortis avant 19h la veille de la collecte.

TRI SELECTIF

Jours fériés : collecte maintenue (sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) Compétence de Nîmes Métropole Tél. 04 66 02 54 54. www.nimes.metropole.fr

ENCOMBRANTS

Renseignements auprès de Nîmes Métropole Tél. 04 66 02 54 54 Inscription 72h à l'avance. Deux encombrants par ramassage tous les 1 ens jeudi du mois.

DÉCHETTERIE DES GRIMAUDES

Horaires de la déchetterie du lundi au dimanche de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Jours de fermeture annuels : 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

Rappel: Les déchets doivent être déposés dans la déchetterie - un badge d'accès est obligatoire. Vous pouvez contacter la Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets de Nîmes Métropole, pour tout renseignement: tél. 04 66 02 54 54 www.nimes.metropole.fr

CCAS

32 rue Jeanne d'Arc - Tél. 04 66 20 51 52 Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

MÉDIATHÈQUE

Lundi : fermeture hebdomadaire

Mardi : 15h - 18h

Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h Jeudi : 10h - 12h / 15h - 18h

Vendredi : 15h - 18h Samedi : 9h - 12h



TROIS DÉFIBRILLATEURS POUR VOTRE SECOURS

Un défibrillateur est installé à la résidence autonomie "Les Marguerites", 32 rue Jeanne d'Arc. Il est accessible 24h/24, 7 jours/7.

O Un défibr

Un défibrillateur se situe à la maison des associations "Simonne Saletes", 21 route de Bellegarde, à proximité de l'ascenseur. Il est dans une armoire dédiée, accessible également 24h/24, 7 jours sur 7.

03

Un troisième défibrillateur se situe au club de tennis, chemin du Bois des Roziers. Il est également dans une armoire dédiée, accessible également 2411/24, 7 jours sur 7.

Télécharger l'application Staying Alive Gratuite multilingue sur IPhone/Android Pour géolocaliser les défibrillateurs selon votre position

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU: 15

Pompiers: 18 Gendarmerie: 17

Gendarmerie Marguerittes: 04 66 75 39 40

Police municipale : 04 66 20 60 22 ENEDIS Dépannage : 09 72 67 50 30

GRDF urgence sécurité gaz : 0 800 473 333 EAU Nîmes Métropole 24h/24 (eau potable

et assainissement): 09 69 36 61 02

Océan OCÉAN L'ENTREPRISE ENGAGÉE

La Société OCÉAN est une Société par Actions Simplifiées (S.A.S.), qui fut fondée en Février 2000 par Madame et Monsieur MARCOS.

Notre Société est prestataire de services et intervient dans trois secteurs d'activités qui sont :

 Le nettoiement auprès des collectivités et des entreprises,

 La collecte des déchets ménagers et la collecte sélective,

La gestion des déchèteries.



627 ANCIENNE ROUTE D'AVIGNON 30000 NÎMES

04.66.38.19.60

BH00-12H00/



www.ocean-nimes.com



Depuis l'obtention de son agrément en Septembre 2020, la Société Océan compte aujourd'hui 23 salariés en insertion. En effet, agrément représente cet la continuité de tous les sociétaux engagements qu'entreprend Océan depuis sa création. Historiquement, la Société Océan, a toujours été impliquée dans l'insertion de travailleurs issus des quartiers prioritaires de la ville (QPV), sans pour autant être reconnue comme Entreprise d'Insertion (EI). Dans cette optique, l'intégration professionnelle des personnes en difficulté ou en situation d'handicap est condition sine qua non à son évolution.

PAROLES DU GROUPE D'OPPOSITION

Cette fin de période estivale marque le retour, pour chacun d'entre nous, des préoccupations habituelles. L'occasion pour les Manduellois d'apprécier, à nouveau, les plaisirs des parkings dénués de végétation et des rues emplies d'herbes folles.

Nous avons pu également savourer une fête votive d'un cru quelque peu particulier, empreinte d'insécurité. Cependant, elle nous aura malgré tout réunis afin de partager des moments conviviaux. Un hommage doit par ailleurs être rendu au comité des fêtes de Manduel ainsi qu'à tous les bénévoles qui se démènent pour nous offrir ces instants de partage.

Nous déplorons, comme cela a été dit à plusieurs reprises, l'état de notre marché hebdomadaire qui n'est plus que l'ombre de lui-même... Par ailleurs, nous attendons toujours le lancement de la grande concertation destinée à échanger avec les Manduellois sur le devenir du secteur "Mazoyer".

D'autre part, que fait la commune en matière d'économie d'énergie ? Pourquoi ne s'inscrit-elle pas dans des dispositifs tels que Cit'ergie ?

D'année en année notre ville perd de son rayonnement alors que nos voisins à contrario se développent à tous les niveaux. Que faire si ce n'est s'armer de patience et supporter les invectives personnelles à l'endroit de M. Roux qui paraît le seul souci de la majorité actuelle...

Enfin, cette rentrée a été marquée par un évènement tragique. En effet, le décès de Valérie Maggi, adjointe à la petite enfance et aux affaires scolaires, a affecté l'ensemble du conseil municipal. Le groupe minoritaire tient à présenter ses plus sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

Groupe "Un Nouveau Souffle pour Manduel" David-Alexandre Roux, Hélène Jonquière, David Guiot, Delphine Marty, Thierry Sabatier, Sophie Diella.

PAROLES DU GROUPE MAJORITAIRE

Regarder par le petit bout de la lorgnette... Certains ont la mémoire courte. En pareil cas, il est bon de remettre l'église au centre du village.

Nous étions à peine élus en juin 2020 que nous avons dû faire face à une épidémie sans précédent. Notre priorité durant cette période de Covid-19 a été de nous mobiliser afin de gérer l'urgence : trouver des masques et les distribuer gratuitement à nos administrés. Nous l'avons fait.

Entre confinement, déconfinement, reconfinement, restrictions, couvre-feu, lequel d'entre nous n'a pas été touché, affecté ou déstabilisé. Nous avons été à l'écoute de nos administrés et avons soutenu nos entreprises locales.

Après cette douloureuse période se sont enchainées des crises majeures, guerre en Ukraine, Inflation et baisse du pouvoir d'achats, artisans, commerçants et petites entreprises en difficulté, auxquelles nous sommes, actuellement, confrontés.

Au niveau de l'ensemble des communes de France (Manduel n'est pas une exception), ces évènements se traduisent par des budgets serrés, des choix à faire sur les investissements, une hausse exponentielle des coûts de l'énergie, tout en essayant de maintenir le cap fixé.

Notre défi est et sera énergétique et climatique. Les enjeux mondiaux, nationaux, régionaux et locaux sont énormes si nous souhaitons transmettre à nos enfants un avenir meilleur.

Nous y travaillons. Cela nécessite également l'implication constructive de tous et surtout celle de ceux qui se contentent de dresser des constats faciles sans proposer la moindre solution. Pourtant lorsque l'on aspire à gérer une collectivité, on se doit d'occuper toute sa place dans le débat démocratique sans se cacher derrière de mauvaises excuses. Il est vrai que la critique est aisée mais l'art est difficile.

Groupe "Manduel mon village"





Un écrin confidentiel au cœur d'un environnement calme et verdoyant

- Une situation privilégiée à seulement 15 minutes du centre historique de Nîmes
 - Une résidence sécurisée composée de 29 appartements et 10 maisons
- Des terrasses et/ou jardins privatifs pour profiter pleinement du cadre verdoyant

> T2 apartir de 182.500€*

> T4 a partir de 332.500€*

> T3 particle 244.500€*

> T4 apartire 317.000€*

ESPACE DE VENTE

10 rue du Cirque Romain 30 000 NÎMES (sur RDV)



04 66 40 60 56 URBAT.COM



